

LA COQUILLE

AVANT-PROPOS

Coquille : terme typographique

À quelle époque remonte l'emploi du mot « coquille » comme synonyme de faute d'impression et quelle en est l'origine.

J. Cosinus

Réponse :

La curiosité du « collabo » Cosinus est très légitime. Je ne sais si elle sera satisfaite. J'ai consulté de nombreux ouvrages sur la typographie et l'imprimerie. Tous expliquent le mot mais n'en donnent pas l'étymologie, et le savant Monsieur Egger lui-même, le plus récent historien du Livre, est obligé de dire en parlant des coquilles typographiques : « ces sortes de méprises s'appellent depuis longtemps, je ne sais au juste pourquoi, des « coquilles » (Hist. du Livre 1880 – page 242). Il est probable que le mot aura d'abord été employé au hasard par un ouvrier et répété ensuite inconsciemment par les autres. Toutefois voici une explication [que] je hasarde sans y attacher grande importance et dont on fera le cas qu'elle mérite.

Autrefois les pèlerins qui revenaient de Rome ou de la Terre Sainte étaient partout [objet] d'un accueil favorable et d'une généreuse hospitalité. Ce que voyant, des mendiants ordinaires et sans vergogne auraient imaginé de se parer de coquilles et de simuler de vrais pèlerins. On les appelait vulgairement des « coquillards ». La coquille avait donc pour résultat de transformer de simples mendiants ou vagabonds en pèlerins dignes d'estime et de protection. De même la coquille typographique métamorphose un mot en un autre [de] sens tout à fait opposé et fait d'un homme de « bien » un homme [de] « rien », d'une action « insigne » une action « indigne », etc. etc.

(Grenoble)

A.P.

Coquille, terme typographique

On sait qu'en terme[s] d'imprimerie on appelle « coquille » une faute d'impression, le plus souvent légère, la substitution d'une lettre à une autre. A l'époque de l'invention de cet art, ces erreurs étaient corrigées à la main mais bientôt on réunit ces corrections à la fin du volume, sous le titre d'Errata (V.XII.29.53 ?). Ce terme remonte au moins au XVI^e siècle, où les imprimeurs étaient appelés « Seigneurs de la coquille » à cause des fautes qui leur échappaient malgré tous leurs soins. Cette dignité dérisoire est constatée par les différents recueils des plaisants devis récités par les suppôts du Seigneur de la Coquille, que L. Perrin, de Lyon, a réuni en un volume édité en 1857. On sait que ces suppôts étaient les ouvriers imprimeurs, qui célébraient la fête du métier par des cavalcades où figurait le Char de

l'Imprimerie, entouré de ces suppôts qui récitaient des pièces de circonstance composées pour cette solennité.

Quant à l'origine elle me paraît venir d'une locution populaire, citée par Jean Nicot, plus connu pour son introduction du tabac que par son érudition grande et sérieuse, dans son *Trésor de la langue française* (Paris, David Douceux, MDCVI) : « Bailleur de coquille », qu'il traduit par « Glanus, impostor ».

L'imprimeur était donc un bailleur de coquilles, quoique son erreur, sa tromperie, fut involontaire. C'est d'après ce sens que le même philologue traduit ce passage de Plaute : « contechnari quippam frandem » par « dresser une coquille ».

Du reste, « coquille » a toujours passé et passe encore pour synonyme de tromperie, d'après ce proverbe bien connu qui s'adresse à ceux qui veulent vous tromper. « A qui vendez-vous vos coquilles ? A ceux qui reviennent de Saint-Jacques [»].

A.D.

Définition de 303 est presque nul[le], je n'ai pas jugé nécessaire de la reproduire ici.

- De même pour celle de 433
- Le correspondant de la page 461 a feuilleté – Boutmy – *Dictionnaire de la langue verte typographique*.

1892 – 113 –

- *Le Dictionnaire de Richelet*, édition Amsterdam 1932
- *Le Furetière*, 1690
- *Dictionnaire de l'Académie*, 4^e éd. 1762

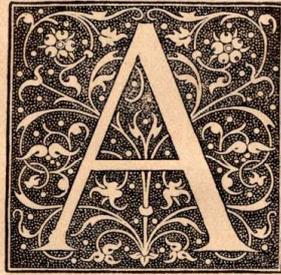
- *Le Grand Vocabulaire français* – Paris Panckoucke 1769 donne cette définition : *coquille*, se dit en termes d'imprimerie, d'une lettre déplacée de son cassetin, et mêlée parmi d'autres lettres de la même casse ; ce mélange répété brouille le caractère, et charge une épreuve de nombre de lettres pour d'autres, que l'on appelle des « coquilles ».

MARIUS AUDIN

SOMME

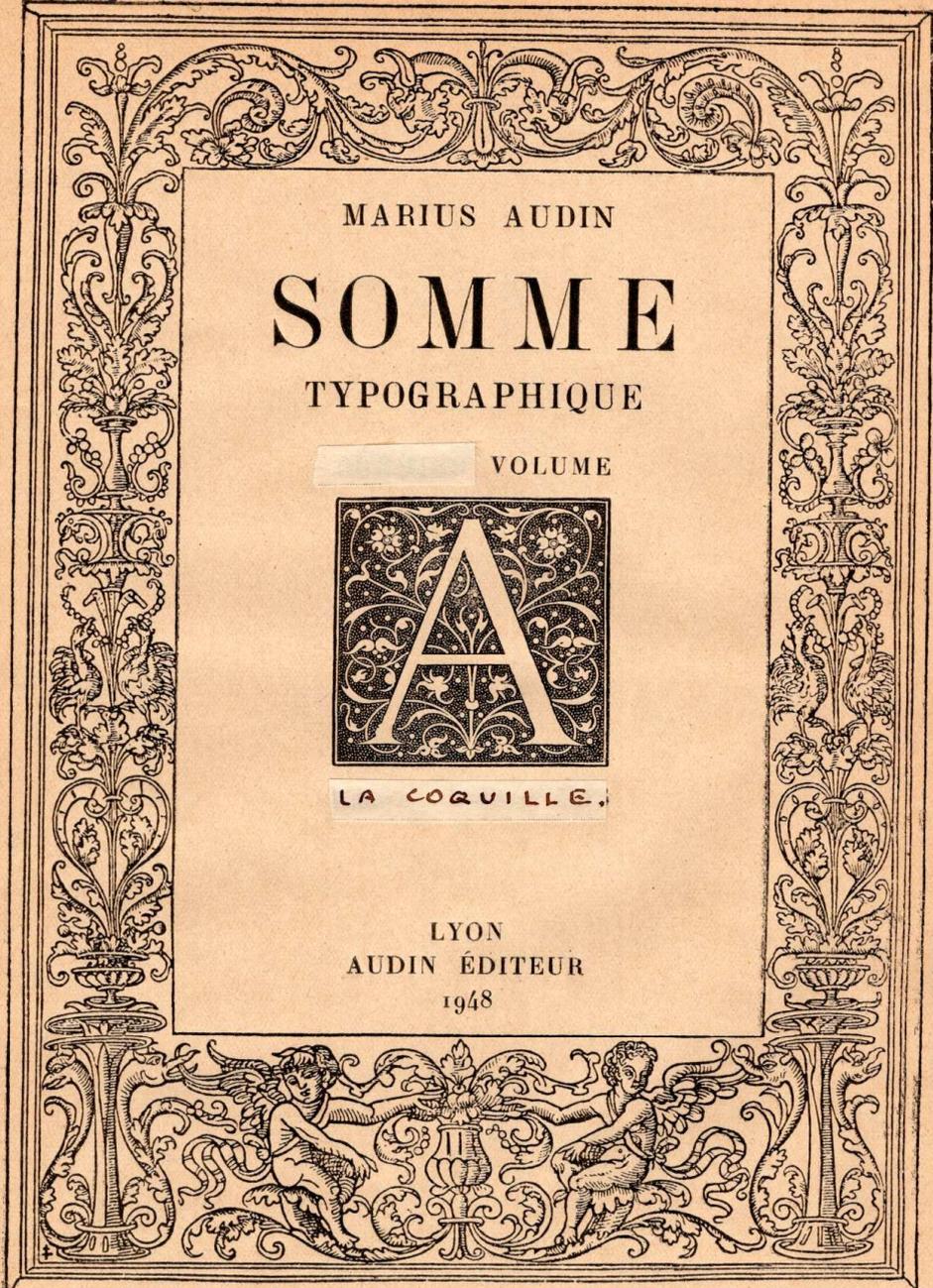
TYPOGRAPHIQUE

VOLUME



LA COQUILLE.

LYON
AUDIN ÉDITEUR
1948



LES « FAUTES D'IMPRESSION »

Il est d'un usage assez général, lorsqu'un auteur se trouve gêné par une erreur qu'il a « laissé passer » dans l'un de ses écrits, de charger l'imprimeur : c'est une faute d'impression, dit-il ! Le moyen est commode et sans danger, l'imprimeur s'avisant rarement de s'en plaindre.

Or, c'est bien peu souvent, en réalité, la faute exclusive de ce dernier ; d'abord parce qu'il a des correcteurs dont c'est le métier que de dépister les erreurs commises ainsi par les typographes, et qu'il les paie pour le faire ; ensuite, parce que ces erreurs, s'il était prouvé qu'il en soit véritablement responsable, pourraient lui coûter bien cher : il y veille donc avec le plus grand soin.

La loi, d'ailleurs, a prévu le cas, et, très maternellement, a couvert l'imprimeur par la signature du Bon à tirer, que, pour sa tranquillité, tout industriel sérieux doit exiger de son client.

Parmi les fautes d'impression se trouve *la coquille*.

Le mot *Coquille*, dit Locard¹, « n'est en réalité qu'un diminutif de *coque* ; il est certainement très ancien » ; Locard le définit [ainsi] : « tout corps creux arrondi, pouvant engendrer un récipient, une coupe, une cupule » ; et, s'épaulant des définitions de Pictet², les *Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs. Essais de paléontologie linguistique* ; Paris, 1879, il conclut que la véritable coquille « ne serait autre chose qu'une petite coque », et qu'elle « s'appliquerait nécessairement aux Mollusques lamellibranches possédant deux valves calcaires susceptibles de s'ouvrir ou de se rapprocher, et servant d'enveloppe protectrice à l'animal » ; ce n'est donc, ajoute-t-il, « que par extension et par une sorte de tolérance conventionnelle, que ce même mot de coquille peut aussi s'appliquer aux Mollusques gastropodes possédant une seule valve... s'enroulant suivant une forme spirale plus ou moins allongée ».

Je ne suivrai pas davantage le savant malacologiste dans ses démonstrations transcendantes, et je vais tout de suite rechercher, parmi les encyclopédies et les dictionnaires, ceux d'entre eux qui définissent la coquille typographique et comment ils le font : beaucoup n'en parlent même pas et je les ai appelés *négatifs* ; d'autres, que j'ai désignés par l'adjectif *positifs*, donnent des définitions plus ou moins longues et plus ou moins justes de la coquille dans son acception typographique.

ENCYCLOPÉDIES ET DICTIONNAIRES

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Négatifs

- Ambroise CALEPIN, *Dictionnaire polyglotte*, 1502.
- Aut. Edit., Bâle 1590, et 1627.

- Jean NICOT, *Trésor de la langue françoise tant ancienne que moderne ...* ; Paris, 1606.

- Charles PAIOT, *Dictionnaire nouveau Français-Latin* ; La Flèche, 1644.

- Gilles MÉNAGE, *Dictionnaire étymologique, et Origines de la Langue française* ; Paris, 1650.
- Aut. Edit., 1682, 1694, 1742.

- François POMEY, *Le Petit Dictionnaire royal françois-latin* ; Lyon, 1664.
- Aut. Edit., *sub. nom.* Dictionnaire royal.

- Du CANGE, *Glossarium et scriptores mediae et infinae latinitatis* ; Lyon, 1678.
- Aut. Edit., 1733 ; avec le supplément de Carpentier ; 1844, avec les additions d'Adelung et de Henschel.

- César Pierre RICHELET, *Dictionnaire français, contenant l'explication des mots, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française, ses expressions propres, figurées et burlesques* ; Genève, 1680.
Nombreuses éditions, 1694, 1702, 1728 (Gouget).

- Antoine FURETIÈRE, *Essai d'un Dictionnaire universel*, extrait ; 1684.
Premières éditions, Rotterdam, 1690 : 2 vol. in fol., 3 vol. in 4°.
Dernière édition par Brutel de la Rivière et Basnage de Beauval, 1725.
Devenu *Dictionnaire de Trévoux*, 1704 (1^{re} éd.). 1771 (dern. édit.).

- DANET, *Grand Dictionnaire François-Latin* ; Paris 1685
- Aut. Edit., Lyon, 1708.

- *Dictionnaire de l'Académie française* ; Paris, 1694.
- Nomb. Edit. jusqu'en 1740, puis 1762, 1777, 1778.

- Jean-François FÉRAUD, *Dictionnaire grammatical de la langue française* ; Paris, 1761. Aut. édit., 1786.

- *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'Argot parisien* ; Paris, Paul Ollendorf, 1881.

Toutes ces encyclopédies, tous ces dictionnaires sont muets sur l'acception typographique du nom *coquille*.

En voici quelques autres qui l'ont plus ou moins bien définie :

Positifs

- *Grand Vocabulaire français* de Panckoucke³ ; Paris, 1767.
Aut. édit. 1769.

C'est, écrit Locard, « le premier dictionnaire qui ait fait allusion à la coquille d'imprimerie » :

- *Coquille*, se dit en terme[s] d'imprimerie, d'une lettre déplacée de son cassetin et mêlée parmi d'autres lettres de la même casse ; ce mélange répété brouille le caractère et charge une épreuve de nombre de lettres pour d'autres, que l'on appelle des *coquilles*.

- *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une société de Gens de Lettres, mis en ordre et publié par M. Diderot ; et quant à la partie Mathématique, par M. d'Alembert* ; Paris, 1751-1772.
Aut. édit., 1776-1777.

- BOISTE, *Dictionnaire universel de la Langue françoise, avec le latin et l'étymologie. Manuel encyclopédique de Grammaire, d'Orthographe, de Langage et de Néologie* ;
-

Coquille. Terme d'imprimerie ; lettre déplacée du cassetin ou employée pour une autre.

- G. PEIGNOT⁴, *Dictionnaire raisonné de Bibliologie, Supplément* ; Paris, An XII – 1804.

COQUILLES. Terme d'imprimerie. Ce sont des lettres employées pour d'autres : ces erreurs prennent ordinairement leur source dans l'inattention du compositeur lorsqu'il distribue et qu'il ne remet pas la lettre dans le cassetin qui lui est propre.

- *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture...* ; Paris, 1864.
-

COQUILLE (*Imprimerie*). C'est le nom que les typographes donnent à une faute d'impression qui consiste à mettre une lettre à la place d'une autre. Cette faute, assez commune, peut occasionner une infinité de quiproquos...

- Emile LITTRÉ⁵, *Dictionnaire de la langue française* ; Paris, 1875.

COQUILLE || q° [?] Terme d'imprimerie. Toute faute consistant dans la substitution d'une lettre à une autre.

- H. BESCHERELLE⁶, *Dictionnaire classique de la Langue française, le plus exact et le plus complet de tous les ouvrages de ce genre...* ; Paris, 1846.

Nomb. Edit...

COQUILLE, sf...Imprim., lettre mise à la place d'une autre : *corriger les coquilles* (Édition de 1885).

Grande Encyclopédie

- P. LAROUSSE¹², *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*

Mais ce n'est certainement pas dans les dictionnaires généraux qu'il convient de rechercher la définition d'un mot aussi spécial que celui de *coquille*, tout au plus expliqué dans les ouvrages de typographie.

Voyons ce qu'en disent ces derniers.

OUVRAGES SPECIAUX

- Dominique Martin FERTEL⁷ *la science pratique de l'imprimerie...*, Saint-Omer, 1723.

Fertel semble ne pas connaître le mot Coquille.

...quand un correcteur, dit-il, corrige les épreuves, et qu'il s'aperçoit qu'un compositeur, par distraction, a oublié *quelques mots* de la copie, il fait un bourdon avec sa plume afin que le compositeur cherche lui-même les omissions pour les placer aux endroits où on a placé le dit *bourdon*...

- Ant. Franç. MOMORO⁸ *Traité élémentaire de l'imprimerie, ou Le Manuel de l'imprimeur...* Paris 1793.

COQUILLES : ce sont des fautes dans la distribution, qui se retrouvent dans la composition. Les coquilles se font en causant, en badinant : ce sont des lettres les unes pour les autres, que l'on jette dans les cassetins qui ne leur conviennent point.

- [BERTRAND-QUINQUET]⁹ *Traité de l'Imprimerie* ; Paris, An VII, p.110.

... les fautes les plus ordinaires sont des lettres renversées, des lettres pour d'autres, ce que l'on appelle *coquilles* : elles prennent leur source dans l'inattention du Compositeur lorsqu'il distribue, et qu'il ne remet pas la lettre dans le cassetin qui lui est propre ; les *doublons*, qui

sont des mots, des membres de phrase ou des phrases entières répétées deux fois ; les *bourdons*, mots ou phrases oubliés, les mots ou les phrases transposés, etc.

- BRUN, *Manuel pratique et abrégé de la typographie française*, Paris, 1825, p.85.
...Il ne faut pas, en distribuant, jeter la lettre de trop haut dans le cassetin, en battant du poignet. Ce défaut, malheureusement trop commun, remplit la casse de coquilles.... S'il vous échappe une coquille, c'est un petit malheur ; mais si vous ne la retrouvez pas de suite, il vaut mieux l'abandonner, parce que vous perdriez plus de temps à la chercher qu'à la corriger quand elle viendra dans le composteur...

- Théotiste LEFÈVRE

- J. CLAYE¹⁰, *Manuel de l'apprenti compositeur ** ; Paris, 1871, p.160 et 63

COQUILLE: substitution d'une lettre à une autre..., mais ailleurs, il explique longuement ce qu'est la coquille... « C'est surtout lorsque l'on distribue qu'on apprécie l'avantage de bien connaître la casse. Pour apprendre la distribution, il faut se hâter lentement. C'est une opération des plus délicates, qui demande à être parfaitement exécutée, parce que, du soin apporté à bien distribuer dépend essentiellement la bonne composition. S'il y a peu d'inconvénient à vouloir tout d'abord composer avec célérité, il n'en est pas de même pour distribuer. On comprend facilement que si la lettre n'a pas été remise avec une scrupuleuse exactitude dans le cassetin qui lui est affecté, il en résulte un désordre pernicieux, lequel a pour conséquence forcée d'engendrer des fautes nombreuses. En effet quand on viendra composer de nouveau, les lettres égarées seront prises avec confiance pour les lettres régulières, elles leur seront substituées, et c'est cette substitution qui s'appelle *coquille*. De toutes les fautes occasionnées par la mauvaise distribution, la coquille est celle qui se produit le plus fréquemment. En apparence, elle présente peu de gravité, et cependant elle a de véritables dangers ; c'est une de celles dont il faut plus particulièrement se défier, car elle a des traîtrises inattendues ; par elle un mot est transformé en un autre, qui produit un non-sens, ou parfois présente un sens diamétralement opposé à l'idée émise par l'écrivain ; tantôt elle lui fait dire une sottise, tantôt elle produit une monstruosité. On a pris l'habitude, et les journaux plus particulièrement, d'appeler indifféremment *coquille* toute faute d'impression quelconque ; c'est là une erreur : la coquille est une faute qui ne porte que sur une seule lettre mise à la place d'une autre. On conçoit donc qu'elle puisse échapper facilement à l'attention du correcteur, et plus encore quand cette malencontreuse lettre laisse un sens à la phrase... »

*j'ai seulement consulté les principaux manuels techniques.

- Eugène BOUTMY¹¹, *Les typographes parisiens, suivis d'un Petit Dictionnaire de la langue verte typographique* ; Paris, 1874.

COQUILLES, s.f.pl. Lettres mises pour d'autres, par manque d'attention... Le compositeur fait des *coquilles* quand, en distribuant, il place dans un cassetin une lettre qui devrait se trouver dans un autre.

- Eugène BOUTMY, *Dictionnaire de la langue verte des typographes* ; Paris, 1878.

COQUILLES, s.f.pl. Lettres mises pour d'autres, par manque d'attention. On écrirait un volume avec les coquilles cocasses qui émaillent les ouvrages les plus soignés et notamment les journaux. Le compositeur fait des *coquilles* quand, en distribuant, il place dans un cassetin une lettre qui devrait se trouver dans un autre.

- E. EGGER¹⁰⁹ *Histoire d'un livre depuis ses origines jusqu'à nos jours* ; Paris, [1880], p.242.

...Ces sortes de méprises s'appellent depuis longtemps, je ne sais au juste pourquoi, des *coquilles*...

Egger parlait, en réalité, d'un bourdon !

- *L'intermédiaire des chercheurs et curieux*, 1881 ; p.68, 205, 245, 303, 433 et 461 ; 1892, p.113 et 220.
- Eugène BOUTMY. *Dictionnaire de l'argot des typographes, précédé d'une monographie du compositeur d'imprimerie, et suivi d'un choix de coquilles typographiques célèbres ou curieuses* ; Paris, 1883.

Voir *Les typographes parisiens* ... p.[...], même définition.

- Eugène MOUTON, « des coquilles » dans *l'Art d'écrire un livre, de l'imprimer et de le publier* ; Paris, 1896, p. 321.

La coquille n'y est pas définie. L'auteur se borne à des commentaires plus ou moins spirituels sur le caractère captieux de la faute typographique.

- Edmond MORIN¹³, *Dictionnaire typographique* ; Lyon, 1903.

COQUILLE

Le mot coquille a plusieurs sens dans la typographie. Il désigne d'abord un format de papier légèrement plus petit que le carré et qui sert à l'impression des têtes de lettres, factures, etc. Ensuite, il s'applique à la pellicule de cuivre du galvano, déposée sur l'imprimante par l'action du courant électrique. Enfin il s'emploie aussi pour désigner toute lettre placée, par inadvertance ou manque de soins, dans un cassetin autre que celui qui lui est assigné. A l'épreuve une coquille est une lettre mise à la place d'une autre, un e pour un c, un d pour un b, etc.

La coquille, prise dans ce dernier sens, ne porte que sur une lettre, c'est le cauchemar des correcteurs ; elle peut entraîner la responsabilité de l'imprimeur et, par suite, un préjudice grave pour ce dernier, même lorsqu'il prouve sa bonne foi, ainsi qu'il a été jugé par le tribunal d'Arras.

C'est bien à tort que le public qualifie coquille toute faute d'impression et englobe sous ce nom la coquille proprement dite, les transpositions, omissions et doublons de lettres, etc. La véritable coquille produit rarement des quiproquos bien graves et c'est pourquoi elle échappe si facilement. Il s'en produit pourtant...

- Henri FOURNIER¹⁴ (et VIOT), *Traité de la typographie* ; Paris, 1919. p. 493.

COQUILLE. En termes de composition, une coquille est le déplacement d'une lettre mise dans un cassetin étranger. Cette faute provient, la plupart du temps, de la distribution ; comme la composition qui la suit doit nécessairement s'en ressentir, il faut l'éviter avec soin. En termes de correction, on appelle coquille toute faute consistant dans la substitution d'une lettre à une autre. Il y a, comme on le voit, une grande affinité entre les deux acceptions ; ou plutôt la seconde est déterminée par la première...

- Em. LECLERC. Des fautes typographiques. De la coquille particulièrement (*Annuaire de l'imprimerie*, par Arnold Müller ; Paris, 1920, p. 380).

Les fautes habituelles de composition sont la « coquille », le « bourdon », le « doublon » et les mauvaises divisions des mots. Le terme « coquille » s'applique à toute lettre occupant accidentellement dans un mot, une place qui n'est pas la sienne.

On donne le nom de coquille, dit Eugène Boutmy ...

L'origine du mot « coquille » a donné lieu à plusieurs explications aussi ingénieuses que fantaisistes. Une des plus vraisemblables est celle-ci : Il est probable que le caractère d'imprimerie sortant d'un moule appelé « coquille », toute lettre trouvée mauvaise, défectueuse dans un texte, ait été désignée pour retourner à la « coquille » et soit devenue, de même, par abréviation, une « coquille ». Remarquons que le terme ne s'applique qu'aux lettres mauvaises ; ce serait donc par extension que depuis on l'aurait également appliqué aux lettres erronées exclusivement.

- L.E. BROSSARD¹⁶, *Le correcteur typographe* ; Tours, 1924 ; p. 307.

I.- Coquilles

17.. Dans le langage typographique, on donne le nom de *coquilles* aux lettres, aux signes, aux chiffres, etc. qui, par erreur, occupent la place de la lettre ou du signe demandés par le sens de l'orthographe. La coquille peut affecter, on le voit, une ou plusieurs lettres, un ou plusieurs signes.

Les raisons qui ont conduit les premiers typographes à donner le nom de *coquilles* aux « lettres erronées » sont restées inconnues, malgré les recherches les plus minutieuses. Des explications que nous avons rencontrées nous n'avons cru devoir retenir que les suivantes :

- D'après E. Leclerc (voir p.[...]).

Et on note :

Interprétant le mot *coquille* dans son sens le plus large, un dictionnaire définit ainsi ce terme : « Coquille.- On donne ce nom à l'omission, à l'addition, à l'interversion ou à la substitution dans les ouvrages imprimés, d'un ou de plusieurs caractères typographiques. » - Cette interprétation paraît légèrement erronée : en effet l'omission s'appelle plus proprement *bourdon* ; l'addition ou plutôt la répétition, est désignée sous le nom de *doublon* ; et si l'interversion est comprise dans le cadre générique des coquilles, ce n'est assurément que, grâce à une extension abusive de ce terme...

- E.LECLERC, De la correction (*Papyrus*, décembre 1924, p. 890).

Toute lettre occupant accidentellement une place qui n'est pas la sienne est une coquille. A l'impression sont aussi considérées comme coquilles : l'omission, l'addition, l'interversion et la substitution d'une ou de plusieurs lettres d'un mot. Les coquilles existent, tout d'abord, dans la casse par le fait de lettres se trouvant en dehors de leur cassetin respectif : elles proviennent d'une distribution trop hâtive ou négligée...

Cette définition est inexacte : ne doivent pas être considérées comme des coquilles les omissions, qui sont des bourdons, ni les additions, qui sont dits, souvent à tort, des doublons, le mot *doublon* ne s'appliquant qu'aux lettres ou aux mots doublés, c'est-à-dire répétés.

- Émile CHAUTARD¹⁸, *Glossaire typographique comprenant les mots classiques, ceux du langage ouvrier consacrés par l'usage, comme les nouveaux qui le seront demain, avec les poésies et chansons de métier ; l'ensemble présenté par René-Louis Doyon* ; (Paris, 1937).

COQUILLE. Faute de composition qui provient soit de l'omission, soit de l'addition ou de l'interversion ou la substitution d'une lettre ou d'un caractère typographique ; cette adultération change la nature, le sens ou l'intelligence d'un mot ou d'une phrase. Elle provient soit d'une mauvaise graphie du texte, soit d'une lecture peccamineuse ou d'une distraction ou incompréhension du texte. Une bonne correction peut chasser la coquille d'un texte ; la linotype composant une ligne entière offre l'inconvénient d'exposer à de nouvelles erreurs la ligne recomposée alors que le remaniement d'un caractère mobile expose à moins

d'incertitudes. L'*erratum* est sa correction, le correcteur son chasseur et le correcteur son apothicaire.

L'étymologie de *coquille* a donné lieu à de nombreuses recherches, à de très sérieuses investigations et à une absence de certitudes telles que son explication en typographie n'est possible que par déduction : c'est M. Arnould Locard qui a poussé le problème de la coquille à l'extrême de ses possibilités philologiques et analogiques. On va résumer le problème.

Le mot *coquille* a pour origine *coque* et dans toutes les langues le mot qui désigne cocon, noyau, conque, coquillage, coque, noix, etc. a la même origine : la désignation d'un objet creux. En français, le mot coquille s'applique à de nombreuses désignations : d'huître, d'escargot, de fontaine, de siège de voiture, d'amande, de noix, d'œuf, de poignard, d'épée, se dit de la forme d'un vase, d'une voûte, d'une cheminée, d'un moule, d'une porte de chaudière, d'un tiroir de machine, d'une partie du nez, d'une coiffure, d'une présentation de l'or, de l'argent, du beurre, d'un filigrane de papier, d'un ordre hollandais (1290) et de l'ordre fondé par Louis XI en 1469. Enfin la coquille est une métaphore sexuelle. Dans les mariages romains, le mari jetait à poignée des noix (*nucēs*, des coquilles) ; en vieux français, *vendre des coquilles*, c'est vendre de la pacotille, et savoir la vendre ; *faire valoir ses coquilles*, se louer. Les fondeurs coulent en coquilles.

De toutes ces acceptions, comment établir l'arrivée à la faute typographique à quoi aucune d'elles ne prépare. Arnould Locard y conduit de la façon suivante :

Le *Pecten* qui, de la coquille dentelée, est devenu le peigne, après par analogie le sens de nettoyage et le symbole de purification. Les pèlerins qui allaient à Saint-Jacques-de-Compostelle prenaient le bourdon et revenaient avec des coquilles – témoignage de l'accomplissement de leur pénitence. (D'où un certain commerce de fausses coquilles et la figuration en héraldique, en ornementation de la coquille pour certifier l'accomplissement du pèlerinage). La coquille devient une enseigne typographique ; les maîtres imprimeurs de Lyon la mettaient dans leur guidon, et elle figure dans les enseignes de Testefort, Traden [Fradin] (Lyon), Labottière (Bordeaux), Marmilloles (Grenoble), Wolrab (Leipzig), Bassiani (Modène) Albertis (La Haye) et d'autres pour le XVI^e siècle. Les Compagnons de la Coquille furent d'abord les typographes lyonnais.

Cependant la *coquille*, faute de typographie, est uniquement employée en français. Voir un rapport entre une faute rachetée, rappelée par la *coquille du pèlerin* et la faute du prote ainsi désignée par un consentement tacite et unanime, telle est l'explication que propose le savant conchyliologue Arnould Locard ; inutile d'ajouter que force est de se contenter de ce pont jeté sur l'absence de texte précis indiquant le passage du mot *coquille*, pecten, noix, etc., à celui qui représente la terreur du correcteur, l'ennui de l'auteur et le désespoir du philologue.

Nous avons renoncé à faire un catalogue, si bref soit-il, de célèbres ou pittoresques coquilles ; elles sont trop souvent le produit du hasard et de l'espèce : jeux de mots, contrepèteries et allitérations pour n'être pas trop répandues et à la portée du moindre des écrivains et des typos.

L'explication la plus ingénieuse, sinon la plus savante, est fournie par Jules de Marthold, disciple d'Auguste Vitu, dans son curieux volume *le Jargon de François Villon* (Chamuel, 1895). Selon ses déductions le gibet de Montfaucon supportait seize piliers de dix mètres de hauteur à étages composés de poutres transversales à quoi étaient fixées les chaînes destinées

à une soixantaine de condamnés ; ces hurmes étaient pareilles à « *des niches* ». Or le *Coquillard*, traîneur de route et aventurier est destiné à finir dans cette niche patibulaire. *Niche, coquille, c'est tout un*. Or les imprimeurs lyonnais se sont toujours appelés *Suppôts du seigneur de la Coquille* et l'on sait les *Plaisans devis* de leurs farces aux jours de grande liesse. Est-ce par antiphrase qu'ils se sont assimilés aux coquillards ? On ne sait. J. de Marthold infère de cette collusion ceci :

« *Coquille, terme demeuré en l'argot typographique pour définir une erreur de composition, faute constituant le plus souvent une joyeuse farce « en changeant le sens » d'une phrase.* » Quoique captieuse, cette parenté se devait d'être signalée.

En résumé, si les dictionnaires généraux sont souvent moins précis que les traités typographiques spéciaux, c'est tout de même sur les premiers que le mot coquille, dans son sens de faute d'impression, a été premièrement défini : d'où venait-il donc en 1769 ? Il est bien difficile de le dire.

TRAITÉS SPÉCIAUX SUR LA COQUILLE

Il a été écrit quelques mémoires sur la coquille ; « quelques » est beaucoup dire : j'en vois seulement deux.

- Eugène BOUTMY, « Coquilles », dans *Dictionnaire de l'argot des typographes*, p[...] ante ; p.109.

COQUILLES CÉLÈBRES OU CURIEUSES

On donne le nom de *coquille*, en terme[s] d'imprimerie, à l'omission, à l'addition, à l'interversion ou à la substitution, dans les ouvrages imprimés, d'un ou de plusieurs caractères typographiques...

- Arnould LOCARD, *Recherches historiques sur la Coquille des Imprimeurs* ; Lyon, 1892, p. 14.

...Toute erreur de composition, toute faute commise dans la reproduction typographique d'un texte, constitue une *coquille*. Une lettre cassée ou déformée, une lettre renversée, une lettre mise à la place d'une autre, changée ou interposée, une lettre omise ou ajoutée, sont tout autant des coquilles.

Cette définition est tout à fait erronée : la coquille n'est pas du tout « toute erreur de composition » (voir définition p. [...]), et cette explication est d'autant plus fâcheuse que le livre de Locard fait autorité en matière de coquille.

NOM INTERNATIONAL DE LA COQUILLE

Comme le dit fort bien Locard, il est intéressant de savoir comment l'erreur typographique est exprimée dans les pays étrangers, et si le nom qu'on l'y donne a quelque rapport avec le mot français *coquille*.

En Allemagne

Dans cette mère patrie de l'imprimerie, « le mot coquille, pris dans le sens spécial [de faute typographique] est inconnu » ; le professeur Suchier, de l'Université de Halle, en a fait la confidence à M. Arnould Locard, en lui déclarant que « la faute d'impression est désignée dans les imprimeries d'Allemagne sous le nom de « *zwiebelfische* », dont l'origine est fort obscure, ce mot signifiant très exactement « poisson préparé à l'oignon », « ragoût fameux », dont nous retrouvons l'analogie dans les salmigondis, matelote, bouillabaisse, olla-podrida, etc. », invoquant, dit Locard, l'idée de pâté, « dans lequel on fait entrer une foule de condiments mélangés ». Or, le pâté, la pâte, en langage typographique, exprime « un mélange de caractères brouillés ».

En pays alémaniques, comme en Allemagne, on désigne aussi la coquille sous le nom de *fehler* (faute).

En tout cas, rien dans cette idée n'évoque la coquille. (*In* Locard, p.20).

En Italie

Dans les pays transalpins, l'erreur typographique s'exprime, au sein des ateliers typographiques, par les mots *refuso*, *errore di stampa*, *errore tipografico* qui, on le voit, n'ont aucun rapport non plus avec notre mot coquille.
(*In* Locard, p.20, note).

En Angleterre

Dans les ateliers d'Angleterre, la faute typographique se dit *blunder*, qui doit se traduire chez nous par boulette, bévue, étourderie, gaucherie, on l'exprime aussi par *wrong letter*, c'est-à-dire lettre erronée (Locard, *ibid*), ou plus simplement par *misprint*, soit mauvaise impression (M. Simon, *in litt.*)

En Amérique (texte manquant)

En Russie (texte manquant)

En Suisse

En pays roman, il n'existe aucun terme spécial pour désigner la faute typographique que nous appelons, nous, *coquille*. Il n'y a guère, dit Locard, que dans quelques ateliers de la Suisse française, voisins de nos frontières, que ce terme est connu.

En Suisse alémanique, on désigne cette erreur sous le nom banal de *fehler*, ce qui veut dire faute : c'est le même mot dont font usage, m'écrit M. R. E. Cartier, les typographes de pure essence germanique.

En Belgique

En Belgique, où la langue est multiple, le mot *coquille* est fort peu en usage.

Dans la Belgique de langue française, on appelle l'erreur typographique « faute d'impression » et plus rarement « coquille » ; dans la Belgique néerlandaise, on la désigne sous le nom flamand de *zefout*, qui signifie erreur de composition, et plus couramment sous celui de *drukfout* qui signifie erreur d'impression ; pour dire qu'une faute d'impression s'est

glissée dans une composition, le typographe flamand dira, par exemple : *Het zetduiveltje is weer bezig geweest*, ce qui signifie « le diablotin de la typographie a fait des siennes ».

LA COQUILLE, MARQUE OU ENSEIGNE D'IMPRIMEURS

La coquille, sans d'ailleurs que l'on en sache la raison, a servi d'enseigne à quelques imprimeurs et de marque à quelques autres :

- À Paris, Étienne Jehannot (1495-1497) avait pour marque un écu timbré de trois coquilles (2 et 1) et ayant pour tenants deux chevaliers : l'un, à gauche, croisé et portant la croix, l'autre appuyé sur une épée. - Jean Lambert (1493-1514) se servait d'une marque formée d'un monogramme compliqué, accosté de deux coquilles elles-mêmes flanquées chacune d'une épée. - Denis Roce avait, lui, un écu porté par deux griffons : *au chevron d[...], accosté de deux têtes de chien d[...], en pointe une coquille d'[...]*
- À Lyon, Pierre Chastain (...1562-1595) plaça sur les *Plaisants devis* de 1594 une grande vignette ovale, figurant une déesse ailée tenant de la main droite un livre ouvert et de la main gauche un sablier ; un de ses pieds reposait sur une boule, l'autre sur un crâne ; sur le front était gravé le mot *Deus*, reproduit au-dessus de la tête, dans une auréole, en grec et en hébreu ; aux côtés de la déesse, dans deux petits cartouches : à gauche le compositeur assis devant sa casse, à droite deux imprimeurs autour de leur presse. Au-dessus du livre ouvert se trouve, vue de dos, la valve creuse d'un *Pecten Jacobeus*. Cette vignette n'est point, comme l'ont cru Vingtrinier²⁰, Monfalcon²¹ et Locard¹, une marque véritable, mais un emblème « destiné à figurer sur les productions des suppôts du Seigneur de la Coquille ».

Jean Fradin (1525-1566) avait lui-même pour marque la Fortune ayant un pied sur le rivage, l'autre sur une boule portée sur les flots par une coquille marine.

Jacques Boyer, éditeur du XVI^e siècle, prit pour marque, vers 1560, « un pèlerin en marche, les yeux levés au ciel, avec la devise *Peregrinus sum a juventute mea* ».

BIBLIOGRAPHIE LYONNAISE

xième suppost se plaint ainsi de la concurrence de l'imprimerie genevoise :

Si l'on n'imprimoit à Geneue
Pour des Libraires de Lyon,
Nous aurions d'or un million.

cevis reuferment, en outre, l'éloge du Consulat et de Villeroy, gouverneur de Lyon
rimé, en 1857, à Lyon, par Louis Perrin.

Lx. V. Coste, 1065 (copie manuscrite figurée).

LES PLAISANS
DEVIS, RECITEZ
PAR LES SVPOSTS DV
SEIGNEVR DE LA COQVILLE,
.Le Dimanche 6. Mars, 1594.



VIGNETTE DE CHASTAIN



MARQUE DE FRADIN

- À *Grenoble*, Pierre Marmiolles avait pour marque un triton soufflant dans une conque au sein des flots, entouré d'un serpent.
- À *Bordeaux*, Claude Labottière utilisait une vignette représentant une coquille d'huître perlière.
- À *Genève*, Louis Cruse, que l'on appelait aussi Garbin, se servait d'une marque ayant la plus grande ressemblance avec celle de Michel Le Noir, de Paris, en ce que l'écu

était surmonté d'une tête de nègre. Cet écu portait une même tête de nègre et était entouré de trois coquilles (2 et 1) ; il avait pour tenants deux négresses en pied.

- À *Leipzig*, Nicolas Wolrabb se servait pour marque d'une figure de la Fortune voguant sur une conque marine.
- À *Modène*, Guiliano Bassiani, d'un colimaçon grim pant sur un rocher.
- À *La Haye*, Rutgert Albertis, de la Fortune voguant sur une coquille entre les statues assises de Minerve et de Mercure.

Cet emblème rappelle l'Ordre de la Coquille institué en 1290 par un comte de Hollande, Florent V, en l'honneur de Saint Jacques ; plus tard, en 1469, Louis XI créa lui-même l'Ordre de Saint Michel ou des chevaliers à coquille, dans le but d'opposer au duc de Bourgogne, qui avait fondé à Bruges, en 1429, l'ordre fameux de la Toison d'Or, un organisme chevaleresque « luttant d'importance avec ce dernier ». Pour notifier au nouveau chevalier son admission dans l'ordre de Saint-Michel, dit Locard (d'après Germain, Brice et Corroyer, *Saint-Michel et le Mont Saint-Michel* ; Paris, 1880), « le roi lui envoyait un collier d'or fait de coquilles lacées l'une avec l'autre, d'un double lac, assises sur chaînettes ou mailles d'or, au milieu duquel, sur un roc, pendait une image d'or de Monsieur Saint Michel, avec la devise *Immensi tremor Oceani* : il est la terreur du vaste Océan ». « Louis XI, ajoute Locard, est souvent figuré avec une coquille de pèlerin à son chapeau », et il est, avec Charles VII, Charles VIII et Louis XII, « représenté avec un collier de coquilles de Saint-Jacques » dans le *Promptuaire des Médailles* publié à Lyon par Rouillé²³ en 1581.

Les coquilles sont d'ailleurs fréquentes dans les armoiries, même dans celles des fils de France : les Bourbon-Laval portaient *d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent*, et Jean I, comte de Dreux, *d'or à un lion de gueules, et une orle de huit coquilles d'azur*.

Mais cela, c'est du hors-d'œuvre.

LES ENTRÉES, LES CHEVAUCHÉES ET LES PLAISANTS DEVIS À LYON

Les entrées royales et celles des grands personnages dans la ville de Lyon ont toujours, bien entendu, donné lieu à des réjouissances et à des fêtes populaires ; celles-ci, dit Véricel, « étaient toujours le prétexte et l'occasion de cérémonies burlesques ou de mascarades un peu

grivoises ». Les imprimeurs y brillèrent par une somptueuse mise en scène ; des centaines, « en riches costumes et avec leurs bannières, parcouraient les rues et les places de la ville », vêtus « de belles robes de soie et de pourpoints aux manches tailladées de satin ».

L'entrée d'Henri II, en 1548, se signala par l'abondance des imprimeurs et la somptuosité de leurs costumes. L'entrée royale du 13 juin 1564, écrit Locard, « où l'on vit le roi Charles IX accompagné de sa mère Catherine de Médicis et du jeune Henri de Navarre, entouré d'un brillant cortège, venir en grande pompe s'installer rue Saint-Jean, à l'Hôtel du Gouvernement, avait laissé de tels souvenirs que, deux ans après on voulut rééditer de pareilles fêtes. L'occasion était bien choisie. Durant les treize mois pendant lesquels Lyon était resté au pouvoir des calvinistes, Jacques de Savoie²⁴, duc de Nemours, gouverneur de Lyon en remplacement du maréchal de Saint-André, tué à la bataille de Dreux, avait courageusement combattu autour de la cité, cherchant à la délivrer du joug de ses oppresseurs. Il avait ainsi acquis une juste popularité ; aussi lorsqu'après la paix sa femme voulut venir le rejoindre, la ville entière fut en fête et lui fit une nouvelle entrée solennelle tout aussi fastueuse que la précédente ». Les rues, dit Claude de Rubys, « furent tendues de tapisserie, & luy allèrent au devant les marchands des nations estranges, tous honorablement vestus à cheval & en housse. Les enfans de la ville, les notables, les Eschevins & officiers de la ville vestus de robes de damaz, qui luy présentèrent le Poesle à la porte de Veyse, qui fut porté par quatre Eschevins. Au-devant du corps de la ville marchèrent les deux cens Arquebuziers conduits par le Sieur Antoine de Clery, nepveu de noble François Sala²⁵, Capitaine de la ville, lors Eschevin. »

« Les iours suyvants furent faictes plusieurs resioüyssances en la ville. Et entre autres une charavary ou chevauchée de l'asne, contre les maris qui s'estoyent laissez battre à leurs femmes, qui fut chose fort plaisante à voir, & fut de l'invention d'un nommé Iean Perron²⁶, Imprimeur, et l'un des Gardes du Maistre des Ports, hōme fort facétieux & propre pour telles inventions ».

Mais, outre leur participation si brillante à ces réjouissances occasionnelles, les florissantes corporations d'imprimeurs organisaient chaque année, les 1^{er} et 2 mai, dit Véricel, des cortèges semblables où apparaît pour la première fois, en 1566, « sous une forme symbolique assez étrange, la coquille des imprimeurs ».

La première chevauchée eut lieu non point en mai, comme le dit Véricel²⁷, mais en septembre, dit « le Jour de la première Dimenche » de ce mois-là, « fut faicte la premiere cryée et proclamation des Dictons, qui le dict iour furent ioüez par ladicte ville. Où estoit l'Abbe du Temple, l'un des Abbez de Mal-gouvert, et sa suite : iceluy revestu d'une robe longue noire, et dessus icelle une froche faicte d'un fillé de lin, à pescher poyssons. Et en sa teste une mittre fort bigearre : tenant une crosse de boys magnifiquement faicte. Estant iceluy Abbe accompagné de trente à quarante des Moynes de ladicte Abbaye, montez tant sur chevaux que asnes, portans tous robes longues, chacun une cornette dudict fillé en mode de Conseillers, avec le haut bonnet à l'antique, peinct de plusieurs couleurs, qu'il faisoit fort bon veoir : avec les tabourins et fifres ».

Et puis, « le grand jour venu », se déroule le brillant cortège à travers la ville. « Après la dicte compagnie du Baron de Rue Neufve et de ses gens, estoient conduyctz deux chariotz, où il y avoit deux femmes qui battoient leurs marys, l'une avec grands coups d'un couppon de boys sur la teste, luy arrachant la barbe : et l'autre ruant force caillous à sondict mary, après

l'avoir battu d'un gros baston : representans ceux qui ainsi s'estoyent laissé battre à leurs femmes. Estans environ en tout de cent hommes.

« Après suyvoit la DAME IMPRIMERIE, le Seigneur de la Coquille & leurs Suppostz, en fort bon ordre, tous montez lesdicts Suppostz sur asnes, resentans au vray leur Chevauchée : habillez des couleurs iaune, rouge & verd, avec habitz les plus fantasques & bonnetz de mesme, qu'il est possible de veoir. Marchant au devant de ladicte compagnie le Porte-guydon richement habillé desdictes couleurs, portant un Guydon verd, auquel d'un costé estoit une Coquille d'Or, & de l'autre en grandes lettres d'Or : L'IMPRIMERIE ET SES SUPPOSTZ: les tabourins et fiffres habillez de mesmes couleurs. Lesdictz suppostz portans en mains chacun une Ancre de boys bien contrefaïcte, peincte de couleur verte, rouge & iaune, à chacune desdictes Ancres y avoit certaines divises imprimées en Latin et en François : chose de fort bonne grace, et bon sens. Après eux, estoient lesdictz trois Suppostz bravement accoustrez desdictes couleurs iaune, rouge & verd : disans les Dictons par tous les lieux accoustumez en langaige Lyonnays, qu'il faisoit fort bon ouyr... »

« Après lesdicts Ioueurs de Dictons, & au devant du Seigneur de la Coquille, chef des Suppostz de ladicte Imprimerie, marchoyt une femme à cheval, richement en ordre, estant masquee, portant en main une haute quenaille bien accoustree, garnye de fleurs. Au devant d'icelle un Lacquais en bon ordre, portant une boîte peinte de couleur verte. Au-dedans y avoit de petitz papiers en rouleau, que ladicte femme donnoit par la ville : & estoit escrit en iceux : Fleur de quenaille pour chastier les hommes. Et suivoyent après quatre Drolles magnifiques & hauts comme Geans, habillez desdictes couleurs iaune, rouge & verd : sans aucune aparoissance de bras, chose fort monstrueuse. Et apres un autre Drolle à cheval d'autre façon, toutesfois habillé de mesme couleur, ayāt le visage & affus de teste le plus difforme que possible est de veoir, avec grands plumes de paons à l'entour de son Chapeau, portant une Lance en main, où estoit le Guydon dudict seigneur de la Coquille, estant iceluy de taffetas rouge, & au milieu d'iceluy un grād V verd : & au dedās d'iceluy V, estoit escrit en lettre d'Or, ESPOIR DE MIEUX. Ledict Seigneur de la Coquille, marchant après en fort bon ordre, bien monté, & richement accoustré desdictes couleurs iaune, rouge & verd : tenant en sa main un baston peinct desdictes couleurs : Portant une espee de boys, contrefaïcte, à ondes, escrit en icelle en lettre d'argent : Dissipabit impios Rex, avec l'affutz de teste richement aorné. Et apres luy suyvoyent dix ioueurs d'instrumens, à sçavoir haut-boys, cornemuses, & petits tabourins à une main : tous habillez desdictes couleurs, chose fort amoureuse à ouyr : après lesquelz suyvoit une Femme à cheval, richement accoustrée, estāt masquee comme la dessus dicte : portāt en main un estādart, où estoit depeinct une Sphère (dicte communement Espere). Au devant d'elle, un Lacquais bravement en ordre, qui portoit un coffre en main remply de huictains imprimez, qui se donnoyent au nō dudict Seigneur de la Coquille, dont la teneur s'ensuit :

Amy Lecteur, en ceste drolerie,
Contemple ung peu ces habitz tant divers,
Et tu verras qu'en nostre resuerie,
On trouvera certains espritz ouvers.
Nos corps sont gros, & grossement couvertz :
Ce nonobstant soubz occulte poësie,
Encor que soit à tort & à travers,

Vérité est apperceue & choisie.

« Apres laquelle suyvoit MINERVE la Mere d'Imprimerie & Deesse du sçavoir, montee sur les branquars d'une lytière richement aornee desdictes couleurs, assize dans une chaire richement paree, bien revestue desdictes couleurs iaune, rouge & verd. Et sur lesdictz chevaux portans lesdictz branquars estoit monté sur le premier un Lyon de grand veüe, & aupres du naturel bien contrefaict. Et sur le dernier un grand Dragon, aussi fort bien contrefaict, & de grandissime veüe. Tenant ladicte Mere Imprimerie une Sphere à la main, couverte d'un voyle de cresse blanc : chose fort somptueuse à veoir. Estans en toute ladicte compagnie d'Imprimerie, environ de soixante hommes ».

Je ne vais pas, bien entendu, décrire ainsi toutes les réjouissances qui suivirent cette première chevauchée : elles se ressemblèrent toutes. D'ailleurs, à partir de la deuxième chevauchée, qui eut lieu en 1578, les imprimeurs « semblent avoir abandonné ce genre de divertissement » ; à partir de l'année 1580, ils « se contentent de débiter de plaisants devis par les rues et les carrefours (») ».

La relation de ces fêtes périodiques donnait lieu à une publication qui en suivait aussitôt la célébration : les deux opuscules qui décrivent les chevauchées de 1566 et 1578 furent publiés par Guillaume Testefort, « déplorable imprimeur qui, écrit Baudrier²⁸, aurait dû, pour des pièces touchant de si près à l'imprimerie, faire preuve de plus de goût et d'habileté ». Celle des Plaisants Devis semble avoir été partagée entre lui et Pierre Dauphin, dit Chastain, qui les imprima « avec élégance ».

En voici les titres, d'après Baudrier ; vⁱ Testefort (*Bibliographie lyonnaise*, 1896, II, 425) et Chastain (*Ibid.*, 1904, VI, 19-21).

- *Recueil / faict au vray, / de la Chevauchee / de l'Asne, faicte en la/ville de Lyon. Et commencee le / premier iour du moys de / septembre, Mil cinq / cens soixan- / te six. / Avec tout l'Ordre tenu / en icelle. / * / Mulieris bonae, beatus vir. / [fleuron] / A Lyon, / Par Guillaulme Testefort²⁹ / Avec Privilege. [1566].*

Cf. « Histoire et mœurs nationales », dans *Archives historiques et statistiques du Département du Rhône*, IX, 336-356 et 405-431 ; tirage à part, et aussi *Recueil des Chevauchées de l'Asne faites à Lyon en 1566 et 1578* ; Lyon, 1862, par P. Albret³⁰, p.1. (*Bibl. Lyon*, fds Coste, n°6026).

- *Recueil / de la chevau. / chee, faicte en la / ville de Lyon: / le dix septiesme de No / vembre 1578. / Avec tout l'Ordre tenu / en icelle. / *** / Mulieris bonae, beatus vir. / [fleuron] / A Lyon, / Par les trois Supposts. / Avec privilege. [1578].*

Au verso du titre : « Il est permis à Guillaume Testefort, Pierre Ferdelat³¹, et Claude Bouilland³², imprimeurs, d'imprimer ou faire imprimer ... les dictons par eux iouez ledict iour de la chevauchee...

Cf. *Recueil des chevauchées...* : Lyon, chez Scheuring, imprimerie de Louis Perrin³³, 1857, p1, deuxième pagination.
(Bibl. Lyon, fds Coste, n° 6026)

- *Les / Plaisants Devis / des Supposts du / Seigneur de la coquille recités / publiquement le vingt- / uniesme de Feburier.1580. / [Fleuron] / A Lyon, / Par les trois Supposts. / Avec permission.*

Imprimé par G. Testefort

Cf. *Recueil des Plaisants Devis*, op. cit. , p.17.

(Bibl. de l'Arsenal Paris, Belles Lettres, n°7419)

- *Les / Plaisants Devis / des supposts / du seigneur de la coquille / recites publiquement le deuxièsm may, / l'an mil cinq cints huictante un. / [fleuron] / Imprime à Lyon, / par le Seigneur de la Coquille. / Avec permission.*

Imprimé par G. Testefort

Cf. *ibid*, p.25.

- *Les / plaisants devis / des supposts / du seigneur de la coquille / Extraits pour la plus part des Oct. de A – Z. / Recitez publiquement le dix neufiesme de febvrier. / l'an mil cinq cens huictante quatre. / [fleuron] / A Lyon, / par le Seigneur de la Coquille. / Avec permission.*

Imprimé par G. Testefort.

Cf. *ibid*. p.35

- *Les / Plaisans Devis / en forme de / Coq à l'Asne. / Recitez par les Suppostz du Seigneur de la / Coquille, en l'an 1589. / [Vignette] / A Lyon, / Par le Seigneur de la Coquille. / Avec permission.*

Imprimé par Chastain, dit Dauphin.

Cf. *ibid.*, p.49.

(Bibl. Lyon, fds Coste³⁴, n°1068, copie manuscrite).

- *Les / Plaisans Devis, / Recitez par les Supposts / du Seigneur de la Coquille, / le huictieme Mars, 1593. / [Vignette] / A Lyon, / Par le Seigneur de la Coquille. / Avec Permission.*

Imprimé par Chastain

Cf. *ibid.*, p.67

(Bibl. Lyon, fds Coste, copie manuscrite).

- *Les Plaisans / Devis, recitez / Par les Supposts du / Seigneur de la Coquille, / Le Dimanche 6. Mars, 1594 / [Vignette] / A Lyon, Par le Seigneur de la Coquille, / Avec Permission.*

Imprimé par Chastain

Cf. *ibid.*, p.81.

(Bibl. Lyon, (n°355944).

Cet opuscule semble avoir eu une deuxième édition.

- *Plaisants devis recitez par les Supposts du Seigneur de la Coquille, le premier iour de May 1601. A Lyon, avec permission.*

Le colloque est signé L.Garon³⁵, ce qui a fait dire à Locard que « tous ces récits [des *plaisants Devis* étant] taillés sur le même galbe, écrits à peu près dans le même style, il est assez logique de leur supposer le même auteur » : il l'a dit sans se rendre compte sans doute que Garon étant né en 1580, il était vraiment bien jeune pour avoir composé ceux dont l'impression s'échelonne entre 1566 et 1594.

Cf. *ibid.*, p.111.

(Bibl. Lyon, fds Coste, n°6028)

Aux plaisants devis se rattache étroitement l'opuscule publié dix ans plus tard, sous le titre :

- *Colloque / des Trois Supposts du Seigneur de la Coquille / où le Char triomphant de Monseigneur le Dauphin est représenté par / plusieurs Personnages, Figures, Emblemes et Enigmes. / A Monseigneur d'Halincourt³⁶ / [Vignette] / A Lyon, / Par les Supposts de l'Imprimerie. [1610]*

Cf. *ibid.*; p.143.

(Bibl. Lyon, fds Coste. n°6029.

C'est encore la relation d'une « grande fête, la dernière où il soit fait allusion au sujet qui nous occupe », dit Locard. Les imprimeurs, écrit de son côté Véricel, « avaient fait dresser sur un char un superbe arc de triomphe, surmonté de la statue du dauphin, entourée d'autres statues figurant les Muses, la France, la noblesse, la bourgeoisie, l'imprimerie (sous le nom de Muse Typosine) et des dieux et héros de l'antiquité. Ce char était précédé et suivi de la Compagnie du Seigneur de la Coquille, avec son Guydon et ses trois Suppôts, bizarrement vêtus et récitant tour à tour, en forme de dialogue, des vers se rapportant au spectacle et donnant l'explication des figures emblématiques ».

On peut ajouter aussi à ces opuscules :

- *Entrée magnifique de Bacchus avec Madame Dimanche-Grasse sa femme, faicte en la ville de Lyon le 14 febvrier 1627.*

(Bibl. Lyon, fds Coste, n°6035).

LES RÉIMPRESSIONS MODERNES DES *CHEVAUCHÉES* ET DES *PLAISANTS DEVIS*

Les Chevauchées, de même que les Plaisants Devis, ont donné lieu à des réimpressions modernes :

La première, qui date de 1826, a paru par les soins de C. Leber, J.-B. Falques et J. Cohen dans la *Collection des meilleures dissertations, Notices et Traités particuliers relatifs à l'Histoire de France*, tome IX, p.147-168 : il s'agit des Chevauchées, tirées à part à cent exemplaires.

La seconde, qui date de 1829 et concerne aussi les Chevauchées, a paru avec une introduction d'Antoine Péricaud³⁷ et un glossaire, par les soins de Bréghot du Lut³⁸, Grattel-Duplessis et Péricaud, dans le tome IX des *Archives historiques et statistiques du Département du Rhône*, p.398-423. Il en fut fait aussi un tirage à part de cent exemplaires, publié par Barret la même année 1829, tirage dans lequel furent restituées les expressions scabreuses qui avaient été supprimées dans les *Archives*, « par respect pour leurs lecteurs ».

En 1857, le médecin Monfalcon²¹, qui était bibliothécaire de la ville de Lyon, édita et fit imprimer chez Louis Perrin, sous le titre de *Recueil des Plaisants Devis récités par les Suppôts du Seigneur de la Coquille*, une première réimpression de ces dictons, précédée d'une notice bibliographique par lui-même.

Enfin, en 1861, Paul Albret³⁰, par les soins de l'éditeur Nicolas Scheuring, demanda au même Louis Perrin une réimpression nouvelle à deux cents exemplaires, des Chevauchées, qui parurent en 1862 sous le titre de *Recueil des Chevauchées de l'Asne faites à Lyon en 1566 et 1578, augmenté d'une Complainte inédite du temps sur les maris battus par leurs femmes, précédé d'un avant-propos sur les Fêtes populaires en France*.

Ces opuscules sont passablement rares.

LA COQUILLE, EXPRESSION SPÉCIFIQUEMENT LYONNAISE

Il semble donc bien résulter de tout ce qui précède que le nom de coquille, dans son acception purement typographique, soit d'origine lyonnaise.

En effet, si avant 1566 on n'avait jamais entendu parler de coquille dans le monde de l'imprimerie, à partir de cette date le mot coquille est entré dans le langage. La corporation des imprimeurs lyonnais nomme un capitaine, qui en 1566 et jusqu'en 1587 est Guillaume Testefort et l'année suivante Pierre Dauphin, un lieutenant et un enseigne pour « la

commander lorsqu'elle paraît sous les armes aux réjouissances publiques ». Le capitaine porte le nom de Seigneur de la Coquille, les deux autres dignitaires sont ses suppôts. Ils figurent dans toutes les cérémonies publiques, et c'est au capitaine qu'est confié le soin d'imprimer la relation de ces réjouissances. Ils le font comme ils savent : Testefort sans talent et sans goût, Chatain, avec élégance, et ces traditions se conserveront chez nous jusqu'au dix-septième siècle largement entamé.

Locard conclut de ce qui précède que, « dans le principe, [le mot *coquille*] fut sans doute un simple terme d'atelier, absolument local, véritable mot d'argot, inconnu ailleurs », et que, « transmis de génération en génération, colporté dans d'autres imprimeries », il arriva à « prendre rang au milieu des termes usuels admis dans la langue française ».

A partir de 1769, en effet, le mot semble être entré dans le langage ; le *Grand Vocabulaire français* de Panckoucke lui a, comme on l'a vu, donné asile, et les ouvrages spéciaux lui ouvriront bientôt leurs pages.

Le *Traité élémentaire* de Momoro⁸, en 1793, en donnera le premier la juste définition : « faute dans la distribution qui se retrouve dans la composition » ; si les auteurs avaient eu la sagesse de la conserver intacte, que de mots et de discussions vaines on se serait épargnés !

Maintes explications plus ou moins ingénieuses ont été cherchées du mot *coquille*, ainsi donné à l'erreur typographique ; il semble que l'on n'y soit point parvenu tout à fait.

Eugène Boutmy, qui a étudié spécialement la coquille dans son *Dictionnaire de l'Argot des Typographes*, p.109, s'était fait cette question : Quelle est l'étymologie de ce mot bizarre : *coquille*, dans son acception typographique ? Il y répondait de la façon que voici : « Nous l'avons cherché, inutilement hélas ! Pendant plus de vingt ans. Après avoir compulsé, sans succès aucun, un grand nombre de dictionnaires et d'ouvrages spéciaux, nous avons pris le bon parti. « Vous y avez renoncé, » direz-vous. – Que vous nous connaissez mal ! Nous avons imaginé une étymologie, nous souvenant à propos que cheval vient d'*equus* et cailloux de *silex*. Voici notre trouvaille : parmi les diverses cérémonies qui accompagnaient le mariage chez les Romains, il y en avait une qui s'est perpétuée en notre pays jusqu'à nos jours (dans les campagnes du Perche, on appelle cela *danser la pochette rousse*). Après la célébration de l'union conjugale – ce que nous appellerions aujourd'hui la bénédiction nuptiale – le mari jetait à terre des noisettes et des noix que se disputaient les enfants, pour marquer qu'il renonçait désormais aux choses de peu d'importance, aux bagatelles, aux *étourderies* en un mot. *Sparge, marite, nuces*, chante un berger de Virgile dans la huitième églogue. En cette circonstance, *nuces* devenait synonyme de *nugae*. Or de la *noix* à sa *coquille* il n'y a pas loin, on en conviendra. Substituez l'une à l'autre, et vous aurez pour le mot *coquilles*, pris figurément, la signification « d'étourderie, faute commise par étourderie ». C'est précisément ce qu'on entend par ce mot dans le langage typographique ».

Si Boutmy, qui vivait à la fin du dix-neuvième siècle, avait, comme il le dit, lu attentivement tous les *dictionnaires et ouvrages spéciaux* qui avaient paru avant lui, il n'aurait pas manqué d'y trouver, sinon l'étymologie du mot *coquille*, du moins sa signification vraie, car Momoro la donne dans son langage incorrect mais clair du dix-huitième siècle : « fautes dans la distribution, qui se retrouvent à la composition » : on ne saurait être plus précis et plus concis à la fois !

Locard, après avoir rapporté l'hypothèse un peu osée mais « fort ingénieuse » de Boutmy, n'y insiste pas davantage. Dans une très savante notice où se le disputent science et érudition, il émet les quatre hypothèses que voici :

LA COQUILLE, SYMBOLE DE PURIFICATION

(Texte manquant)

Toutes ces explications, toutes ces hypothèses, ne me satisfont pas. Mais avant que de dénoncer ici mon opinion, il va s'agir de définir soigneusement le mot singulier dont se sont servi les premiers imprimeurs lyonnais pour exprimer l'erreur, la faute d'impression.

LA VRAIE DÉFINITION DE LA COQUILLE

Parmi les fautes qu'est amené à commettre le typo dans l'exercice de son rude métier, la plus insidieuse est assurément celle qui consiste à substituer dans ses compositions une lettre à une autre ; comme d'autres erreurs typographiques, ou plutôt au contraire de celles-ci, la coquille ne dépend ni de sa réflexion, ni de son attention ; il n'en est, la plupart du temps, aucunement responsable, ainsi qu'on le verra plus loin.

Pour une grande part, en effet, le compositeur se repose sur le correcteur, que ce dernier soit celui de l'imprimerie ou que ce soit l'auteur lui-même, de la perfection de sa besogne. Sans doute devrait-il, à chaque ligne une fois composée, y jeter un coup d'œil et s'assurer de sa parfaite correction typographique ; mais cette précaution, possible dans la composition à la main, est à peu près interdite dans la composition mécanique ; pratiquement, en tout cas, elle ne se prend pas.

Or, dans la composition manuelle, la plus grande attention est mise en défaut par l'obligation où se trouve le typo de lire très rapidement, et à l'envers, la ligne qu'il vient d'achever. Cette précipitation empêche bien souvent qu'il puisse s'apercevoir de la coquille, car celle-ci réside

uniquement *dans la substitution d'un signe à un autre*, et voici comment cette substitution va se produire.

LE MÉCANISME DE LA COQUILLE

La Coquille est le fait de la distribution.

« La distribution, dit le Manuel de Brun, est l'action de mettre de la lettre en casse. On appelle aussi Distribution la lettre destinée à être distribuée.

« Il ne faut pas, en distribuant, jeter la lettre de trop haut dans le cassetin, en battant du poignet. Ce défaut, malheureusement trop commun, remplit la casse de coquilles, et amène bien vite la ruine du caractère...

« S'il vous échappe une coquille, c'est un petit malheur ; mais si vous ne la retrouvez pas tout de suite, il vaut mieux l'abandonner, parce que vous perdriez plus de temps à la chercher qu'à la corriger quand elle viendra dans le compositeur... »

Le mécanisme de la coquille est, on le voit déjà, extrêmement simple.

Lorsqu'une composition est tirée, il s'agit, tout de suite ou plus tard, de réintégrer, chacune dans son cassetin, les lettres qui l'ont formée ; cette opération s'appelle distribution : quand la besogne chôme dans un atelier, on y fait « de la distribution ».

Celle-ci, qui est apparemment improductive, doit se faire avec une extrême rapidité, et c'est prodige, vraiment, que de voir un ouvrier habile y procéder : « Ne jetez pas la lettre de trop haut », lui recommande Brun. En effet, cette agilité du distributeur a sa contrepartie dans le risque qu'elle comporte d'engendrer de nombreuses erreurs : dans sa précipitation le distributeur a tôt fait de se tromper de cassetin : il lance une lettre dans le cassetin voisin de celui auquel elle appartient et la coquille est faite : elle est là en puissance ; elle sortira tôt ou tard de son trou sans que le compositeur en soit aucunement coupable ; elle est fatale maintenant et rien ne peut l'empêcher, sinon d'épurer la casse, ce qui ne se fait pas.

Telle est la coquille ; mais elle n'est que cela ; les autres erreurs typographiques ne sont pas des coquilles, nous allons le voir plus loin.

LA PSYCHOLOGIE DE LA COQUILLE

Le 24 avril 1948, je recevais de M. J.L. des H... un mot sollicitant mon avis sur la psychologie de certaines coquilles. Etudiant précisément à ce moment-là ce sujet spécial, je demandai à mon correspondant de bien vouloir se charger de développer son idée pour mon livre, à quoi il adhéra.

L'entente ne se fit point entre nous.

Voici ce que me disait M. J.L. des H... :

« Des graphistes suisses sont intéressés par l'étude des coquilles répétées par les mêmes typos, et [par] les moyens possibles d'y remédier. Vous savez qu'on a étudié les raisons de certaines fautes de frappe répétées par une même employée [sans doute dactylographe] d'après des principes graphologiques connus. J'ai pensé que des moyens semblables sont probablement applicables pour améliorer les frais de composition, et que ce problème doit être plus aigu avec la composition photographique [probablement pour typographique].

Les exemples de fautes répétées ne manquent pas : virgules trop fréquentes posées par un typo asthmatique, qui sent le besoin de pauses plus fréquentes que le texte ne l'indique à son gré ; tic maladif guérissable.

« Peste » au lieu de poste, si fréquent qu'il a fallu en chercher la cause : la femme du typo travaillait dans un bureau de poste où l'atmosphère était irrespirable, d'où son humeur à la maison.

« Les lettres omises, toujours les mêmes, par un même ouvrier lui donnaient l'impression de l'aider à chasser plus facilement un souvenir désagréable. Un autre répétait avec complaisance le mot « rose » et le gratifiait d'une majuscule : une ouvrière de ce nom l'attirait.

« Théberge, le professeur aveugle, cite le cas fréquent d'une « sympathie pour les voyelles et [une] hostilité pour les consonnes : sévère comme « un patron ».

« Un typo notoirement « égalitaire » n'aimait pas qu'on corrige ses « e » sans accent, au lieu de « é » : il voulait supprimer tout ce qui le dépasse...

« Nous serions fort intéressés à vos propres observations sur les fautes répétées par un même compositeur, manuel ou linotypiste.

« Il est à remarquer que les femmes font des « coquilles » routinières qui ne sont pas du même ordre que celles que répètent les hommes ».

La lettre ci-dessus confirme ce que j'ai dit plus haut sur la coquille, à savoir que le sens de ce mot est tout à fait méconnu, même par des gens qui prétendent en faire une étude toute particulière : il ne peut s'agir de psychologie dans un geste où la volonté n'a aucune part ; or, je le répète, la coquille, la vraie coquille, la seule erreur typographique qui puisse porter ce

nom, est une pure fatalité et ne ressortit à aucun acte conscient du compositeur, qui en est l'auteur et la victime irresponsable.

Je rejette donc *a priori* la thèse de M. J.L. des H.

« CE SONT LES BONNES COPIES QUI ENGENDRENT LES ERREURS »

Si invraisemblable que paraisse cet axiome, il est parfaitement vrai ; témoin ce qui suit :

« J'ai eu pour collaborateur en journalisme, écrivait un jour Louis Blanc³⁹, il y a bien longtemps de cela, M. de Cormenin. M. de Cormenin, qui a un style parfaitement clair a, en revanche, une écriture parfaitement illisible. Au contraire, j'ai une écriture dont un miroir envierait la transparence. Eh bien ! savez-vous ce qui arrivait dans le journal que nous rédigeons à frais communs ? Il n'y avait jamais, au grand jamais, une faute d'impression dans les articles de M. de Cormenin, et, dans les miens, les fautes d'impression abondaient à faire frémir.

« Un jour, à bout de patience, je monte à l'imprimerie, et, allant droit au prote :

- Ah ça ! on a donc juré ici de me faire mourir ! quoi ! jamais un mot mis pour un autre dans les articles de M. de Cormenin, dont l'écriture, soit dit pour le flatter, est celle d'un chat ; et moi ?...
- Eh ! Monsieur, interrompit le prote, l'explication est bien simple. Votre manuscrit est si net qu'il suffit au compositeur d'y jeter rapidement les yeux ; pour aller plus vite, il compose chaque phrase de mémoire, tandis que, pour déchiffrer le manuscrit de M. de Cormenin, il faut prendre à part, non seulement chaque mot, mais chaque lettre, exercer la faculté de l'attention et appeler l'intelligence au secours des yeux.

« J'appris ainsi la cause de mes malheurs littéraires, et résolu d'écrire dorénavant d'une manière illisible.

« Mais le pli était pris : je n'ai pas pu me réformer. »

Dieu merci ! Et je n'ai vraiment rien à ajouter à cette explication si parfaitement claire et compréhensible.

CLASSIFICATION DES ERREURS TYPOGRAPHIQUES

Les fautes d'impression peuvent être classées ainsi :

1. La *coquille*, dont on vient de définir la nature et le mécanisme ;
2. Le *bourdon*, qui est « l'omission d'un mot, d'un membre de phrase, d'une phrase entière, et même d'un passage plus ou moins important » ;
3. Le *doublon*, qui est la répétition maladroite d'un mot ou d'un passage de la copie ;
4. L'*addition* ou la *suppression* de signes, de lettres ou de mots ;
5. L'*intersion* de signes, de lettres ou de mots ;
6. La *transposition* de signes, de lettres ou de mots ;
7. L'*ânerie*, expression introduite par Boutmy et qui « est due, dit-il, à l'ignorance inepte, ou à l'étourderie la plus inexcusable » ;
8. Ce que j'appelle simplement l'*erreur*, qui provient de la trop grande précipitation ou de l'irréflexion momentanée du compositeur ;
9. La *facétie*, beaucoup plus fréquente que l'on ne croit, dans laquelle se complaisent certains typos à l'imagination facile ;
10. Le *mastic*, fréquent dans les journaux, qui résulte du mélange maladroit de deux textes étrangers l'un à l'autre, mais qui présentent une certaine continuité ;
11. La *lézarde*, accident purement matériel qui consiste en un sillon droit ou en zigzag, que le hasard des espacements produit dans la page ;
12. On a parlé aussi des *mauvaises divisions* des mots en fin de lignes : sans méconnaître la négligence avec laquelle certains typos traitent la coupure, il faut se garder d'en exagérer la mauvaise qualité ; car celle-ci est dominée par la nécessité absolue d'assurer la régularité des compositions.

Les anciens imprimeurs avaient une méthode originale et radicale d'obtenir cette régularité, qui à bon droit leur paraissait essentielle : ils supprimaient tout simplement une ou deux lettres dans leur ligne longue, par exemple l'une des doubles lettres d'un mot quelconque, et surmontaient d'un lambeau horizontal du filet la lettre précédant celle qu'ils avaient supprimée.

Exemples :

Malheureusement je n'ai jamais plaidé et je ne connais pas d'affaire relative à une erreur typographique ou à des coquilles, sans quoi j'aurais eu un grand plaisir à vous documenter.

Tout, à mon sens, doit être sacrifié à la régularité d'une page, qui ne peut être vraiment belle que grâce à cette unité des espacements ; par conséquent, il faut que l'imprimeur se résolve à y subordonner la qualité des coupures, sinon la coupure elle-même.

Cette suppression totale des divisions a été le vain souci de certains auteurs, notamment de Brun qui n'en a laissé subsister aucune dans les 233 pages de son *Manuel typographique*.

Certaines de ces fautes proviennent bien souvent de la mauvaise écriture des auteurs dont les grimoires sont absolument illisibles ; c'est pourquoi les imprimeurs tendent de plus en plus à exiger des dactylographies revues et diligemment corrigées par les auteurs eux-mêmes.

D'autre part, la correction des épreuves, délices de certains, étant le plus souvent le cauchemar des auteurs, ceux-ci, irréfléchis, se désintéressent beaucoup trop de leurs lecteurs, s'en remettant pour le faire à la vigilance de l'imprimerie. De ce détachement coupable résultent trop souvent des erreurs grossières qu'il eut été facile d'éviter et qui mettent en péril la tranquillité de l'imprimeur.

En effet, l'erreur typographique compromet parfois sérieusement cette quiétude et peut engager gravement la responsabilité du technicien ; toute omission ou négligence que le bon sens permet de qualifier d'inexcusable, est sanctionnée, témoins les quelques décisions suivantes, dont je dois la communication à l'obligeance de M^e Demars, avocat près la Cour d'Appel de Lyon :

RESPONSABILITÉ DE L'IMPRIMEUR

Elle est fort lourde, et j'en pourrais citer des cas typiques.

Celui qui omet une vérification sur laquelle des tiers sont en droit de compter, engage sa responsabilité vis-à-vis de ceux-ci. Ce qui a été jugé notamment pour l'imprimeur qui, après réception du bon à tirer donné par l'auteur, omet de faire faire une « lecture en seconde », destinée à relever les fautes de grammaire, d'orthographe et autres (*Trib. Comm. Seine*, 23 août 1824, R.133). Les frais de « cartonnage » doivent alors être supportés par l'imprimeur (*Trib. Comm. Seine*, 16 août 1860). (*Dalloz juridique*, 1905, II, 168)

La loi du 2 et 17 mars 1791, après avoir établi la liberté du commerce, maintient les restrictions concernant les mesures de sûreté. Spécialement l'article 7 de la loi précise qu'il sera libre à toute personne d'exercer tel métier qu'elle trouvera bon, mais qu'elle sera tenue de se conformer aux règlements de police qui pourraient être faits. Paris, 11 janvier 1934. (*Gazette des Tribunaux*, 17 mars 1934).

Commet une faute lourde l'imprimeur qui, sans s'assurer de la qualité de la personne qui lui commande l'impression des titres d'une société, y appose une mention inexacte, et effectue la livraison de ces valeurs à un tiers sans qualité, permettant ainsi à ce dernier de nombreuses escroqueries.

La mention imprimée sur les titres en contravention avec les articles 2 et 4 de la loi du 29 juillet 1881, constitue une faute certaine aggravée par l'absence de vérification sur la provenance de la commande d'impression des titres qui peuvent servir de base ou de cadre à des manœuvres frauduleuses destinées à persuader l'existence d'un crédit imaginaire.

Les maîtres imprimeurs ou les artisans sont tenus, pour exercer normalement leur profession ou leur art, de faire des vérifications, et de ne livrer qu'à bon escient les impressions dont on peut faire si facilement un mauvais usage, étant donnée la législation sur les sociétés qui admet les valeurs au porteur.

Cette responsabilité de l'imprimeur est si grave et va tellement loin qu'il a été jugé que « le bon à tirer par l'auteur d'un ouvrage ne dispense pas le premier de relire l'épreuve ainsi rendue et de corriger les fautes typographiques qui se révèlent dans l'ouvrage » (Paris, 16 août 1860).

(*Recueil Sirey*, 1860, II, 411).

OUVRAGES SANS ERREUR

Il existe fort peu de livres sans erreurs, et ce sont ces dernières qui ont donné lieu à l'erratum, comme on le verra plus loin. Les imprimeurs ont beau être soigneux, leurs correcteurs ont beau être attentifs, il s'est toujours glissé, il se glissera toujours dans leurs éditions des erreurs plus ou moins nombreuses, plus ou moins graves, plus ou moins voulues par les typos ou les opérateurs.

On a maintes fois cité, cependant, un livre de Jérôme Cardan⁴⁰, *de Subtilitate*, imprimé à Paris en 1557 par Vascosan⁴¹, « livre qui n'en contiendrait pas une seule » : il est vrai que Vascosan se distinguait par la sévère correction de ses compositions.

On n'a encore trouvé qu'un moyen, radical mais lent, de supprimer l'erreur typographique, c'est la stéréotypie, le clichage, pour parler un langage plus actuel : on enlève dans une page de composition le passage erroné, on le remplace par un autre bandeau de composition nouvelle où l'erreur a été corrigée, ce qui est proprement un chevillage, et l'on soude la page par le pied. Ce travail de rectification, « qui peut se renouveler indéfiniment, permet d'arriver en fin de compte à une correction absolue », mais l'opération peut être longue.

À la fin du dix-huitième siècle, je crois que c'était vers 1785, un Anglais du nom de H. Johnson publia une notice relative à un nouveau procédé découvert par lui, au moyen duquel l'erreur typographique devait disparaître de la littérature : on y lut *Najesty* pour Majesty !

LES PREMIÈRES COQUILLES

La coquille typographique est de tous les temps, aucun imprimeur n'en fut tout à fait exempt et elle n'a vraiment rien épargné, rien respecté, littérature sérieuse ou légère, prose ou poésie, sciences, arts, ouvrages religieux ou profanes, tout a été marqué par sa fantaisie implacable et malfaisante.

Les *tout premiers* imprimeurs, parce qu'ils manquaient d'expérience, sinon de vigilance, en ont été les *toutes premières* victimes et se sont laissés surprendre par l'insidieuse coquille, du moins est-ce une véritable coquille qui entache les pages splendides de leur premier chef-d'œuvre.

Notre Bibliothèque Nationale possède deux exemplaires, sur les dix qui sont connus, du *Psautier liturgique* imprimé à Mayence, en 1457, par Pierre Opilio, de Gernsheim, dit Schoiffer l'associé de Gutenberg : *Pñs spalmor codex venustate capituliū decoât⁹. Rubricationibusqz...* lit-on au colophon de ce beau livre, qui porte ainsi la première coquille qui ait été constatée jusqu'ici : *Spalmorum* pour *Psalmorum*.

Cette faute grave a été corrigée dans la réimpression que fit lui-même Schoiffer de son livre en 1459.

Le même Pierre Schoiffer a encore à son passif une belle coquille : *stulti* pour « stulte ». (*Bible* de 1462, psaume 93)

Begiut au lieu de « *begint* ».

Laurent Janszoon⁴³, le coster de Haarlem, laissa passer cette faute dans le feuillet 5 du *Miroir du Salut*, xylographie qu'il grava en 1430.

Salutifera au lieu de *Stultifera*.

Dans la *Nef des Fous*, en latin, imprimée en 1498, à Lyon, par Jacques Sacon⁴⁴, sous le titre *Stultifera navis*, celui-ci porte *SALUTIFERA NAVIS* et à la fin *FINIS STULTIFERA NAVIS*. Cf. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, XII, 313.

PRINCIPALES FAUTES D'IMPRESSION

Boutmy, dans *Les Typographes parisiens* et surtout à la fin du *Dictionnaire de l'Argot des Typographes*, a donné un choix de coquilles et d'âneries, dont on a dit qu'il est « certainement destiné à devenir pour les races futures un document précieux sur le Mouvement Conchiliotypographique à la fin du XIX^e siècle » ; l'auteur, dit [... ?] Mouton, a recueilli en deux longs chapitres une collection qui vaut bien des musées moins utiles et surtout moins

réjouissants ». Boutmy est, dit à son tour Locard (*Op. cit.* p.16 note) « l'auteur le plus complet sur la nomenclature des coquilles célèbres ».

J'ajoute mon suffrage à celui de ces auteurs : il y a en effet dans le « Boutmy » assez de gaieté pour distraire tous les neurasthéniques et hypocondres du monde entier. Mais je dois à la sincérité de dire l'agacement que produisent sur moi les commentaires qui accompagnent chacune de ces drôleries impayables : il semble qu'ils sont là uniquement pour en diminuer l'effet.

COQUILLES

C'est, je le répète, uniquement la substitution d'une lettre à une autre, et non, comme on l'a dit trop souvent, en ces termes ou en d'autres, « toute erreur de composition commise dans la reproduction typographique ».

Il ne faut accepter comme coquille vraie – et vraisemblable – que la substitution l'une à l'autre de lettres voisines dans la casse : u pour v, v pour t, n pour m, u pour d, e pour i, etc. ; tout le reste est suspect, r pour s, par exemple, qui a fait dire, notamment (p.[...] ?] *infra*) que telles encres « sortent des urines de M. Lorilleux⁴⁵ est invraisemblable, car il est invraisemblable que le distributeur ait lancé un r dans le cassetin de la lettre s, ces deux cassetins étant éloignés l'un de l'autre dans la « boîte ». Et il en est ainsi de la plupart des prétendues coquilles, qui sont forgées par des auteurs facétieux.

Il serait évidemment sans sel de dénoncer une coquille dont le résultat serait par exemple *ueines* pour usines, elle manquerait vraiment de drôlerie ; personne n'y a jamais songé. Or, toutes les coquilles présentées par les auteurs sont d'une cocasserie inimaginable : c'est donc qu'elles ont été vraisemblablement cherchées, forgées de toutes pièces : l'occasion est si tentante parfois, de placer une jolie coquille, bien dodue, bien grasse, comme celle à quoi je pense, dont fut victime un confrère marseillais.

Boutmy, cependant – et il a eu grand tort – n'a tenu aucun compte de l'invraisemblance de certaines coquilles ; le mélange, dans son livre, est parfait, sinon que l'inventeur de l'ânerie, il en a fait l'objet d'un chapitre spécial.

J'ai placé ci-dessous la figure d'une casse, de façon que le lecteur puisse bien se rendre compte de la position des lettres dans la boîte, et par conséquent du degré de vraisemblance des coquilles qui vont être énumérées plus loin.

A	B	C	D	E	F	G	H	É	È	Ê	Æ	Œ	W	Ç	diable	
I	J	K	L	M	N	O	P	à	é	ï	ó	û	ë	ï	ü	[/ •
Q	R	S	T	U	V	X	Y	Z	à	è	ù	»	()	•	•	•
—	ç	é	-	'				1	2	3	4	5	6	7	8	
j	b	c	d	e			s	fines		f	g	h	9	o		
k							moyens					æ	œ			
z	l	m	n	i			o	p	q	ti	n	ff	w			
y									!	?	demi-Cadrat.	Cadratins				
x	v	u	t	Espaces fortes			a	r	:	;	Cadrats					

Plan de casse

COQUILLES VRAISEMBLABLES

- *Najesty* pour « Majesty ».

(H. Johnson, notice relative au nouveau procédé supprimant l'erreur typographique ; [Londres ?], 1783, d'après Locard, p.15).

- *Farces* pour « forces ».

Guizot⁴⁸, peu après la révolution de février, étant à la tribune, exténué, se serait écrié : « Je suis, Messieurs, à bout de mes farces ».

(Claye, *Manuel de l'apprenti*, p.64).

- *Arbitres* pour « orbites ».

Les découvertes récentes ont contribué à soulever le voile qui nous cache l'immensité ; on a mesuré les distances, déterminé les axes et les arbitres.

(*Journal des Voyages*, n°271, p.761, d'après Boutmy).

- *Lieux* pour « cieux ».

Ô ma mère, nous nous retrouverons un jour dans les lieux.

(Boutmy, *l'Argot des Typographes*, p.132).

- *Brunes* pour « brumes ».

Par une nuit de printemps, sans clair de lune et sans brunes (C.Flammarion⁵⁵, *les Etoiles*, p.377, d'après Boutmy).

- *Procession* pour « précession »

La procession des équinoxes.

(Boutmy, *ibid.*, p.130)

- *Pénope* pour « Pénélope ».

(*Télémaque* de P. Didot⁴⁶, Paris, 1796), d'après Cim, *le Livre*, III, p.200).

- *Raves* pour « laves ».

Le Vésuve s'est réveillé, il jette en ce moment beaucoup de raves qui ne peuvent manquer d'ensevelir toutes les campagnes environnantes.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.126).

- *Pendu* pour « rendu ».

Ce même Guizot, qui devint ministre de Louis-Philippe, allait quelquefois auprès de celui-ci dans les résidences royales : il se rendit certain jour à Saint-Cloud, et dans un « journal sérieux de Paris » on put lire un matin que « Monsieur Guizot s'était pendu à Saint-Cloud auprès du roi ».

(Boutmy, *Op.cit.*, p.123).

- *Tetanas* pour « tétanos » et *commissaires* pour « commissures ».

Les médecins virent tout de suite qu'ils se trouvaient en face de cas de tétanos : la contraction des muscles, les commissaires des lèvres...

Dans « un grand journal parisien »

(Desormes, dans les *Archives de l'Imprimerie*, 1898, p.45).

- *Cornes* pour « bornes ».

Alphonse Karr⁵⁰ avait écrit : « La vertu doit avoir des cornes ».

(Boutmy, *Op.cit.*, p.127).

- *Empoisonnement* pour « emprisonnement ».

Les juges, estimant la faute légère, n'ont condamné le pauvre diable qu'à huit jours d'empoisonnement.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.125).

- *Âne* pour « âme ».

L'âne contemplait son créateur.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.122).

- *Chandelier* pour « chancelier ».

Cambacérés⁵² ouvrant un matin le *Moniteur*, y lut avec stupéfaction, qu'il y était qualifié grand chandelier de l'Empire.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.123).

- *Abjuré* pour « adjurer »

L'abbé Sieyès, écrit Crapelet⁵⁴, recevant un jour chez mon père la première épreuve d'un discours justificatif de sa conduite politique, en fit sur le champ la lecture ; il rencontra ces mots : « J'ai abjuré la République ». Comment fait-on de pareilles fautes, s'écria-t-il ? L'imprimeur veut donc me faire guillotiner ?

(Boutmy, *Op.cit.*, p.122).

COQUILLES DOUTEUSES

- *Catin* pour « satin ».

J'aime te voir, ô jeune fille/ détachant ta noire mantille/ de tes épaules de catin.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.121).

- *Bousin* pour « Boutin ».

L'abbé Boudin, curé de Templeuve, dans le Nord, trouvant son nom peu décent, sollicita du Garde des Sceaux le changement d'une simple lettre de son patronyme : t à la place de d. Sa requête fut favorablement accueillie seulement... on l'enregistra sous le nom de Bousin.

C'était bien la peine, ma foi.
(*Ibid*)

- *Risible* pour « visible ».

Le Préfet est risible tous les jours, de deux à quatre heures.
(*Ibid*)

Filou pour « filon ».

La compagnie des Mines de ... s'est enrichie de trois nouveaux filous.
(*Ibid*)

- *Pendu* pour « perdu ».

Le roi, qui fait en ce moment son séjour habituel dans son château de Fontainebleau, s'est pendu hier dans la forêt.
(Boutmy, *Op.cit.*, p.128).

- *Chevaux* pour « cheveux ».

Pommade contre la chute des chevaux.
(Boutmy, *Op.cit.*, p.130).

- *Culotte* pour « calotte ».

D'un Missel : « A cet endroit le prêtre ôte sa culotte ».
(Boutmy, *Op.cit.*, p.122).

- *Médications* pour « méditations ».

Sur un ouvrage de piété : « Médications chrétiennes ».
(Boutmy, *Op.cit.*, p.131).

- *Burette* pour « barrette ».

C'est mercredi prochain que le président de la République remettra la burette à M. Czacki.
(Boutmy, *Op.cit.*, p.131).

- *Enfoncé* pour « offensé ».

Pardonnez-moi, ô mon Dieu, de vous avoir enfoncé.
(Boutmy, *Op.cit.*, p.132).

- *Sucre* pour « lucre ».

L'amour du sucre rétrécit l'âme et racornit le cœur.
(Boutmy, *Op.cit.*, p.126).

- *Bêtes* pour « têtes ».

Les grosses bêtes de la ville se réunissent chaque soir dans ce cercle pour jouer et deviser.
(Boutmy, *Op.cit.*, p.133).

- *Soul* pour « seul ».

On ne lui connaît pas de maîtresse : il est toujours soul.
(*Le Rappel*, dans ses « On dit »).

- *Gredins* pour « gradins ».

Définition : AMPHITHÉÂTRE, s. m. Enceinte circulaire garnie de gredins.
(Boutmy, *Op.cit.*, p.125).

- *Confondant* pour « contondant ».

... L'accusation reproche au jeune gredin d'avoir assassiné sa victime avec un instrument confondant.

(*Gazette des Tribunaux* (bien sûr), d'après Boutmy, p.133).

- *Cuite* pour « suite ».

Fin logique du feuilleton :

Il leva son verre et dit avec insouciance : « Eh bien ! soit, l'oubli, l'ivresse ».

(La cuite au prochain numéro).

(Morin, *Dictionnaire*, p.84).

- *Dévoré* pour « décoré »

A cette occasion, M.Roustan⁵¹ a été dévoré par le bey.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.126).

Le même journal, qui était, paraît-il, « coutumier du fait », annonça un autre jour que :
M. Debarne, capitaine de la Garde Nationale avait été dévoré à la tête de sa compagnie.
(Claye, *ibid.*)

- *Casernes* pour « cavernes ».

L'auteur d'un « ouvrage sérieux » de paléontologie aurait écrit : « L'homme des casernes avait pour armes des branches arrachées aux arbres et des haches de silex ».

(René Billoux⁴⁹, dans *Bulletin des Maîtres Imprimeurs*, juin 1922, p.286).

- *Piège* pour « siège ».

Sur le bulletin de souscription d'une société financière à propos d'une émission : « Les versements se feront au piège de la société ».

(R. Billoux, *ibid.*)

- *Vieux* pour « mieux ».

Durant la maladie du prince Jérôme Bonaparte, *la Patrie* publiait régulièrement son bulletin de santé : « Une légère amélioration s'est manifestée dans l'état du prince », écrivit-elle un jour ; et le lendemain : « Le vieux persiste ».

(Boutmy, *ibid.*, p.123).

- *Urines* pour « usines ».

Ces excellentes encres sortent des urines de M. Lorilleux.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.125).

BOURDONS et DOUBLONS

Doublon s'explique bien : c'est le redoublement d'une ou de plusieurs lettres.
Bourdon est plus spécieux et demande à être précisé :

« D'où vient ce mot, se demande Locard, et que signifie-t-il ?

Et il répond : « Sans doute de bourde, erreur, sottise ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que l'auteur ou le correcteur qui constate dans la composition d'un texte l'existence d'un bourdon l'indique en marge par le signe φ ; ce signe n'a évidemment aucune analogie avec le bourdon, insecte hyménoptère, ou la basse continue de quelque vieil instrument de musique, tandis qu'il rappelle sans trop d'effort d'imagination le bourdon du pèlerin, c'est-à-dire son bâton de voyage au bout duquel est suspendue la gourde ronde qui servira à étancher sa soif durant son long voyage.

« D'autre part, de même que les pèlerins se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, pour implorer leur pardon, de même aussi « le compositeur que l'on envoie à Saint-Jacques, dit Momoro, est un compositeur à qui l'on indique sur ses épreuves des remaniements à refaire, parce que celui qui corrige les épreuves figure avec sa plume une espère de bourdon aux endroits omis pour indiquer l'omission ». *Aller à Saint-Jacques* était jadis une expression de l'argot des typographes, et nous montre un nouveau rapprochement entre les pèlerins et les compositeurs. « ...Si le mot a changé, on continue dans les ateliers à employer une expression absolument similaire, et dont le sens est toujours le même ; on dit aujourd'hui *aller en Galilée* ou *aller en Germanie* ; mais ici la Galilée n'a plus rien à voir, comme on serait tenté de le croire, avec la station de pèlerinage ; Galilée n'est qu'une corruption du mot *galée*, nom donné à la petite planchette sur laquelle le compositeur dépose les lignes déjà composées. « Aller en Galilée, dit M. Ch.Sauvestre⁵⁶, c'est faire des remaniements qui nécessitent le transport d'une page ou d'une portion de page du marbre, où elle était en forme, dans la galée, sur la casse ». Quant à l'expression *aller en Germanie*, ce serait une simple allusion aux nombreux « remaniements » que la Prusse, hélas ! a fait subir à la carte de l'Europe, depuis quelques années ».

En résumé, le doublon, dont le sens pourtant se conçoit bien, est en général fort mal expliqué, puisque les auteurs typographes le définissent d'ordinaire ainsi : « Addition d'une ou plusieurs lettres à un mot, d'un ou plusieurs mots à une phrase ». Pour que cette addition soit réellement un doublon, il faut encore qu'elle soit une répétition, un doublage et non une simple addition de lettres ou de mots quelconques :

(On raconte que que la terrible campagne de Russie...
sont des doublons ;

(On raconte que la terrible campagne de Russie...
n'en sont pas.

Les doublons sont rares, et comme généralement ils ne présentent aucun caractère particulièrement amusant, on ne les relève pas.

ADDITION OU SUPPRESSION DE MOTS

Il arrive aussi que, au cours d'une composition le typo, sans que son erreur résulte d'une coquille, ajoute ou retranche une ou plusieurs lettres à un mot et défigure ainsi le sens de la phrase.

On ne comprend pas très bien le mécanisme de cette superfétation, sinon que l'ouvrier ait voulu, par fantaisie ou par malice, créer une drôlerie.

- *Bobonne* pour « bonbonne ».

La bobonne a fait explosion.

(Cim⁵⁷, *Nouvelles Récréations littéraires et historiques* ; Paris, 1923).

- *Prodige* pour « prodigue ».

Il fut accueilli comme l'enfant prodige.

(*Ibid.*)

- *Doge* pour « dogue ».

La jeune fille fut mordue par le doge.

(*Ibid.*)

- *Chats* pour « chants ».

Les Chats du crépuscule, par Victor Hugo

(E. Guérard, *Dictionnaire encyclopédique d'Anecdotes*, I. 455).

- *Étrangler* pour « étranger »

On demande une jeune institutrice française pour l'étrangler.

(Cim, *op.cit.*)

- *Tombereau* pour « tombeau ».

La princesse s'avança, triste comme un tombereau.

(*Ibid.*)

- *Grigoux* pour « Gigoux⁵⁸ ».

- *Pantin* pour « patin ».

(*Ibid.*).

- *Délirer* pour « délibérer ».

Le Conseil des ministres s'est réuni pour délirer.
(Cim, *op.cit.*)

- *Torture* pour « tortue ».

J'ai mangé de la tête de veau à la torture.
(*Ibid.*)

- *Braillé* pour « brillé ».

Après avoir braillé pendant trente ans au barreau de Lyon, M^e... s'est éteint.
(*Ibid.*)

- *Embrassement* pour « Embracement ».

Grande fête de nuit au Pré Catelan. Illuminations à 10 heures ; embrassement général dans les bosquets.
(*Ibid.*)

- *Tourterelle* pour « tourelle ».

Dans [Port-Arthur] on ne voit, à la surface de l'eau, que les tourterelles, les mâts et les cheminées des vaisseaux coulés.
(*Le Temps*, 16 décembre 1904).

- *Roussi* pour « réussi ».

Les habitants ne pouvaient éteindre le feu ; plus heureux, les pompiers y ont roussi dix minutes après leur arrivée.
(Cim, *ibid.*).

- *Sien* pour « sein » ; *groin* pour « giron ».

La mère tenait ses deux enfants dans son groin et les pressait sur son sien.
(*Ibid.*)

- *Cuisine* pour « cuisse ».

La sage Minerve sortit un jour de la cuisine de Jupiter.
(*Ibid.*)

- *Cochers* pour « cochons ».

Définition. TOIT A PORCS. Petit bâtiment destiné à loger les cochers.
(Boutmy, *Dictionnaire de l'Argot des Typographes*, p.128).

- *Cocher* pour « clocher ».

Il voulut grimper sur le cocher.
(Cim, *op.cit.*)

- *Vautrée* pour « vantée ».

Elle avait vu André ; elle l'avait trouvé à son goût ; elle l'avait pris pour amant et s'en était vautrée.

(*Ibid.*, d'après « un roman à la mode »).

- *Femme* pour « ferme ».

Belle femme à vendre, très productive si on la cultive bien.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.126)

- *Digéré* pour « différé ».

Ce qui est digéré n'est pas perdu.

(*Ibid.*).

- *Lune* pour « lame », qui est une double coquille

... Son sabre alors fendit l'espace et s'abattit, terrible. Carmen, à la vue du danger couru par son amant, s'était jetée entre les deux hommes. La lune l'avait atteinte en pleine poitrine...

(D'un journal genevois, dans son feuilleton *les deux Gosses*).

- *Aves* pour « Ave ».

Aves, Caesar, morituri te salutant = César, les volailles qui vont mourir te saluent.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.116).

- *Mentula* pour « *Mente illa* »

Mentula usam eam semper fuisse, quæ talem feminam deceret.

(Dans une édition de *Vidua christiana*, d'Érasme, d'après Boutmy, p.117).

- *Amore* pour « more ».

Paraphrase des paroles de Saint-Matthieu qu'Érasme avait écrite ainsi : *non suspicione proferens sed certa et indubitata scientia profitens, illum esse Messiam a prophetis promissum, singulari more filium Dei* ; on lui fit dire... *singulari amore filium Dei*. Il dut se démentir dans une édition de son livre, parue en 1522, prouvant qu'il avait écrit *more* et non *amore*.

(Boutmy, *ibid.*).

Pareille aventure, mais encore plus grave, arriva à Flavigny⁷¹, professeur au Collège de France, qui, dans une critique qu'il fit de *la Polyglotte* de Le Jay⁷², à cause du grand nombre de fautes dont était criblé le livre de Ruth dans la version syriaque de Echellensis. Il cite, notamment un passage du Saint-Matthieu (ch. VIII, vers.3), qui dit : *Quid vides festucam in oculo fratris tui et trabem in oculo tuo non vides ?* Le mot *oculo* se trouvant au bout d'une ligne avait été divisé, *o-/culo* ; par malheur l'*o* tomba et il ne resta plus que *culo*.

Echellensis, paraît-il, cria au blasphème ; Flavigny protesta de son innocence mais « fut obligé de jurer solennellement en public qu'il n'avait aucune intention coupable ».

Boutmy, *Op.cit.*, p.117).

Le *Journal de l'Empire* expliquait un jour que l'union des deux empereurs de Russie et de France dominerait l'Europe. Comment se fit-il que les trois dernières lettres du mot union tombèrent avant le tirage ? Le fait est qu'on lut le lendemain que « l'un des deux empereurs dominera l'Europe » et ce bourdon mit le feu à l'Europe, déclenchant la campagne de Russie (voir p.).
Morin, *Dictionnaire*, p.85).

Je dis, moi, qu'un tel bourdon est impossible, qu'une mince lettre tombe : un i, un t, et que le tirage n'en soit point suspendu, je l'admets, mais trois lettres !

Ce bourdon a été inventé de toutes pièces par un fabricant de coquilles posthumes !

- *Bœufs* pour « œufs ».

Dans un acte de partage fait par les religieux de Saint-Denis, ceux-ci firent stipuler qu'il leur serait fourni par le co-partageant onze cents bœufs par an, voulant faire écrire onze cents œufs.

(Dom Gervaise⁷³, *la Vie de l'Abbé Suger*⁷⁴ ; Paris, 1720, I, 31, d'après Boutmy, p.119).

- *Narr* pour « Herr ».

Cette prétendue coquille est toute une histoire : elle serait due à la malveillance.

« En 1516, raconte l'*Allgemeiner Anzeiger*, travaillait à l'imprimerie Singriener de Vienne un compagnon imprimeur du nom d'Undreter... Celui-ci fut chargé de l'impression d'une bible allemande. Le travail avait été composé, corrigé, revu, vérifié minutieusement, et l'autorité ecclésiastique, satisfaite, avait donné son *imprimatur* ; on allait enfin commencer le tirage : le brave homme était radieux et, en bon mari, il fit part à sa femme de l'heureuse nouvelle.

« Celle-ci, en parcourant une des feuilles, s'arrêta tout à coup sur un passage de la Genèse où il est dit que la femme sera soumise à l'homme et que celui-ci la dominera : *Und er soll dein Herr sein* : « et il sera ton maître » (Moïse, I, chap. III, vers.16). Elle fut exaspérée, protesta pour le principe mais ne dit rien de ses projets.

Or, ceux-ci consistaient à sophistiquer le texte mosaïque : « la nuit, dit le journal, profitant du sommeil de son mari, elle se leva pour aller modifier le texte biblique, qu'elle remplaça par celui-ci : *Und er soll dein Narr sein* : « et ton mari sera ton bouffon ». Et l'impression eut lieu et la bible fut tirée...

Le livre s'appelle *Bible des fous*, dit-on, et sa valeur est inestimable. Les curieux qui voudraient en voir l'exemplaire unique – car « tous les exemplaires en furent détruits, sauf un » - n'ont qu'à aller à la bibliothèque de Wolfenbüttel, dans le duché de Brunswick ».

Le spectacle en vaut la peine !

INTERVERSIONS

Les interversions sont fréquentes dans les compositions typographiques, sans pour cela en être plus explicables. Elles affectent soit des signes, soit des lettres, soit des mots entiers, et sont parfois susceptibles d'engendrer de fâcheux quiproquos et devenir graves à certaines époques : que l'on en juge :

Et celui-ci dit, Aristote était juif, pour « Et celui-ci, dit Aristote, était juif ».

- *Son* pour « mon ».

Un admirateur d'Emile Augier s'extasia un jour sur son style et écrit : « Son latin vaut mieux que mon français », que l'on traduit : « Son latin vaut mieux que son français ».
(Boutmy, *Op.cit.*, p.130).

- *Pubres* pour « plures ».

(Robert Estienne⁵⁹, préface du *Nouveau Testament* en grec, Paris, 1549, d'après G. Peignot, *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*, I, 251).

- *Létémaque* pour « Télémaque ».

J'ai lu dans Mouton que, parvenu à la fin de sa carrière, un vieil imprimeur - qui doit être l'un des Didot - se mit en tête de la couronner (sa carrière) par un chef-d'œuvre typographique. Il choisit pour cela un *Télémaque*. On se mit à l'œuvre, multipliant les épreuves, et certain soir on apporta au vieux Didot - c'était sans doute Pierre⁴⁶, qui vécut 92 ans - le livre magnifique. Il manqua prendre un coup de sang en lisant sur le titre, où tous les correcteurs de l'atelier avaient passé, LÉTÉMAQUE.

(Mouton, *l'Art d'écrire un Livre, de l'imprimer et de le publier*, p.326, qui donne cette jolie coquille pour inédite).

TRANSPOSITION DE SIGNES, DE LETTRES OU DE MOTS

Ce mot *transposition* s'explique de lui-même : c'est le changement de place d'une lettre ou d'un mot :

Ex. : N'est-ce point un *vair* pèlerinage ? - Ce fut imprimeur un nomade.

La transposition se confond avec l'interversion.

Pour un point Martin perdit son âne.

Ce proverbe aussi a tout une histoire.

Martin, abbé de Sonane – dont, probablement pour une bonne cause, on ne dit pas la situation topographique –, en procès avec un ecclésiastique qui lui disputait son abbaye –, perdit sa cause parce que, dans l'acte de cession, on avait omis de mettre un point, ce qui changeait totalement le sens de la phrase.

Mais d'autres ont une version différente :

Un abbé d'Asello, en Italie – on ne dit pas davantage dans quelle province – fit graver sur la porte de son couvent : « *Porta, patens esto. Nulli claudaris honesto* » = Porte, reste ouverte. Ne soit fermée à aucun honnête homme. Mais, par suite de l'ignorance du sculpteur, ce vers se trouva ponctué ainsi : « *Porta, patens esto nulli. Claudaris honesto* » : Porte ne reste ouverte pour personne. Soit fermée à l'honnête homme.

Cette inscription inconvenante fut signalée au pape, qui donna immédiatement l'abbaye d'Asello à un autre ecclésiastique, qui fit corriger la faute et ajouter : « *Uno pro, puncto caruit Martinus Asello* » = Pour un seul point, Martin perdit Asello.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.115).

- « Beverley fit un soubresaut, se dressa, les cheveux hérissés sur son séant, et promena son regard vitreux autour de lui ».

(Dans *les Nuits du boulevard*, édition Quantin, p.236, d'après Boutmy, p.139).

Simple question de virgule.

- *Abcès* pour « abris ».

« On y a établi deux phares et deux petits abcès pour les naufragés ».

« Dans un *Dictionnaire géographique et historique*, v^o Anticosti, d'après le même, même page.

Un bienfait perd sa grâce à le trop oublier / qui veut qu'on s'en souviennne, il le faut publier.

(Dans un « Corneille », d'après Boutmy, *Op.cit.*, p.120).

Et voici, pour finir, la faute la plus invraisemblable et la plus douteuse qui soit, tellement invraisemblable et tellement douteuse et stupide que je la crois inventée par un typo :

« Les Anglais sont divisés en toupies et en vaches », pour tories et whigs.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.140).

ÂNERIES

Ce sont, dit Boutmy qui a introduit ce mot dans le langage typographique, des fautes dues à l'ignorance inepte du typo, à son étourderie la plus inexcusable ; ajoutons « au manque de réflexion la plus élémentaire », car si l'ouvrier réfléchissait un peu à la balourdise qu'il va composer, si ignorant qu'on le puisse supposer, commettrait-il de semblables âneries ?

Le cyanure de potassium est un poison très violent : une goutte sur la langue d'un chat suffit à foudroyer l'homme le plus robuste.

(D'un journal belge, d'après K. de Rathin dans les *Archives de l'Imprimerie*, 1898, p.157).

Deux gendarmes, Ventru et Sanguin, se promenaient placidement à travers la foule.

(Boutmy, *Op.cit.* ; p.129)

La Jambe filiale, ou l'Amour de bois, lut-on certain jour sur une affiche dans « une petite ville de province » que l'on ne nomme pas et pour cause. Ahurissement de l'imprimeur lui-même qui, ayant couru à la copie, y lut *l'Amour filial, et la Jambe de bois*.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.136).

Il y a de ces âneries tellement ineptes que, pour l'honneur de la corporation, il vaudrait mieux n'avoir point inventées, telle la pêche au chocolat (pour cachalot), ou l'infusion de petits chiens (pour chiendent).

D'ailleurs les commentaires dont les fabricants d'âneries accompagnent leurs élucubrations, sont au moins aussi stupides que ces dernières, et je crois qu'il faut éviter avec soin d'en commettre.

J'aime beaucoup mieux reproduire, toujours d'après le même auteur, cette délicieuse ânerie cueillie dans *l'Année littéraire* de 1861, imprimée par Lahure. Le reviseur de tierces ayant rencontré plusieurs fois le nom d'Albéric Second⁶⁰ qu'il ne connaissait pas, changea onze fois Albéric Second en *Albéric II* !

(Boutmy, *Op.cit.*, p.138).

Et voici une autre bévue qui la vaut presque :

L'auteur d'un article paru dans le *Voltaire* du 22 juillet 1882 ayant modestement intitulé son « papier », relatif aux égouts et latrines de Paris, *Res Parisiennes*, fut tout étonné, le lendemain matin de le voir transformé en LES PARISIENNES ; il n'y avait vraiment pas de quoi : quand on s'exprime en latin pour un typo qui ignore son français, on prend la peine de mouler ses lettres ! Sinon, il faut s'attendre aux pires malentendus.

(Boutmy, *Op.cit.*, p.139).

- 99 pour « qq » (abréviation).

Certains auteurs pressés ont pour habitude d'abrégier le mot « *quelques* » ou même l'adverbe *quelquefois* par qq. ou qqfois, coutume mauvaise qui peut susciter d'effroyables quiproquos ; témoin l'énormité que voici : « J'avais, un jour, réuni chez moi 99 amis... »

(Boutmy, *Op.cit.*, p.124).

- 600 K pour « Cook ».

Mais une simple mauvaise écriture peut provoquer un effet semblable : n'a-t-on pas lu dans une géographie cette information ahurissante : « L'Archipel de 600 K se trouve... ».
(Boutmy, *Op.cit.*, p.135).

Quant à ce typo qui, ayant à composer l'aphorisme latin *Quos vult perdere Jupiter*, aurait traduit *Grosse brute, père de Jupiter*, Boutmy, à qui j'emprunte ce propos se moque un peu de son lecteur !

Je ferai la même observation au sujet de cette typote qui, dans une imprimerie de la banlieue parisienne, dit le même auteur, aurait fait dire, « au moment psychologique », par l'héroïne du roman sentimental : « Monstre, vous avez rompu mon bouchon », voulant parler de son bonheur ; c'est vraiment trop gros...
(Boutmy, *Op.cit.*, p.135).

Je préfère cette ânerie plus poétique, cueillie, dit-il, dans un livre de chimie : « On peut augmenter progressivement la force d'un aimant en accrochant à l'armature un bassin dans lequel on met tous les jours un poids : c'est ce qu'on nomme *mourir en aimant* ».
(Boutmy, *Op.cit.*, p.136).

Ou bien encore :

- On demande une bonne qui sache cuire et soigner les enfants.
- On désire placer un âne dans une famille chrétienne.
- *Lard* pour « lare ».
- Les paysans fuyaient en emportant leur lard.

(Viennet, *Arbogaste*, tragédie, d'après Leclerc, dans *Annuaire de l'Imprimerie*, 1920, p.384).

- *Hôtel* pour « autel ».

Vous allez à l'hôtel, et moi j'y cours, Madame.

(Dans un « Racine »).

(Boutmy, *les Typographes parisiens*, p.39).

- *Guillotine* pour « guillemets », et *aliénés* pour « alinéas ».

Cette balourdise est classique : un auteur – Leclerc assure qu'il s'agirait du docteur Paul Chamet – corrigeant à l'imprimerie les dernières épreuves d'une brochure sur l'« Aliénation mentale », s'aperçut que les citations qu'il avait faites risquaient de se confondre avec son propre texte, et il nota en marge, « Guillemets tous les alinéas ». Le typo ayant lu cette instruction la prit pour une addition, mais, se refusant à guillotiner des alinéas, il « guillotina tous les aliénés ».

(Boutmy, *les Typographes parisiens*, p.39)

Une telle ânerie est bien inadmissible !

Dans le récit d'un événement survenu rue des Trois-Bornes, à Paris, un rédacteur écrivit d'une détestable écriture, jetant négligemment cet axiome dans son « chien crevé », « *Numero deus impare gaudet* », voulant montrer sans doute qu'en fait de latin... ; le typo n'y comprenant goutte traduisit « numéro deux impasse Gaudet ».

C'était pain bénit !

(Leclerc, *Op.cit.*, p.386).

Un imprimeur, dit-on – j’ai lu ailleurs un marchand de couronnes funéraires ; enfin !.. -, ayant un jour la commande d’imprimer sur le ruban d’une couronne mortuaire cette dédicace : « Repose en paix ! Au revoir ! [»] quelques heures après reçoit cette dépêche : « Prière d’ajouter *au ciel* s’il y a encore de la place » ; et le jour de l’enterrement on put lire sur le ruban déployé : « Repose en paix ! Au revoir au ciel s’il y a encore de la place ».
(Leclerc, *Op.cit.*, p.386).

- *Lécheurs* pour « lichens ».

A de la famille des lichens on avait substitué « de la famille des lécheurs », et après correction « la famille des licheurs ».
(Desormes, *Op.cit.*, p.45).

Authentique, *parait-il*, cette annonce invraisemblable :

M. Jérémie Brouison, éditeur, à l’honneur et le regret d’informer ses clients et amis qu’il vient de mettre en vente une nouvelle valse intitulée *Brise de l’Ontario* et de perdre sa fille Marie Anne Deborah, à l’âge de quinze ans. La valse se trouve chez tous les marchands de musique et les obsèques auront lieu demain à dix heures du matin.

ERREURS

Il est de simples erreurs qui ne sont imputables ni à la sottise du typo, ni à son ignorance ; qui n’éveillent aucune hilarité ; qui sont dues simplement à une pure irréflexion : je les appelle « erreurs » tout court.

- *Et est encore* pour « étant encore ».

Tel fut Elie, dit un auteur, qui arrêta la pluie pendant trois ans et demie, fit plusieurs miracles étonnants et fut enlevé au ciel et est encore vivant.

(Claude Fleury⁶¹, *Catéchisme historique*, d’après Leclerc, des Fautes typographiques (*Annuaire de l’Imprimerie*, 1920, p.384).

- *Et Rose, elle*, pour « Et Rosette ».

Bonaventure des Periers⁶², ayant perdu sa fille Rose, le poète Malherbe⁶³ lui en exprima ses condoléances dans une stance bien connue, dans laquelle entrain le vers

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses...

Un typo survint qui se trompe ; ce qu’il fit par une géniale métaphore restera, dit un auteur enthousiaste, l’un des plus beaux vers de notre langue :

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses...

(Mouton, *L'Art d'écrire un Livre, de l'imprimer et de le publier* ; Paris, 1896, et les auteurs).
(Tous les dictionnaires et ouvrages spéciaux).

- *Undecim millia* pour « Undécimille ».

Le texte latin de la légende de Sainte Ursule⁶⁴ porte que la sainte et sa compagne Undecimille avaient été martyrisées le même jour. Un traducteur du VII^e siècle, étonné, dit-on, de ce nom Undecimille qu'il ne connaissait pas, le traduisit à sa manière, *Undecim millia*, c'est-à-dire onze mille.

C'est presque une ânerie, ma parole !

(Boutmy, *Op.cit.*, p.118).

FACÉTIES

Il est des typos parfaitement amorphes et inoffensifs, mais il en est de facétieux et dangereux : j'en ai connu un, que beaucoup ont connu aussi, dont les loisirs se passaient à éplucher les conversations du prote de l'atelier où il travaillait : en a-t-il pris des notes sur un petit carnet que je vois encore ?!! Il était bien capable de forger des âneries et dut ne point s'en faire faute.

Edmond Morin rapporte l'anecdote suivante :

Le correcteur d'une petite imprimerie se marie, il prend soin de lire son billet de mariage et s'absente avant le tirage. On venait de tirer un billet de décès, l'apprenti chargé de préparer la forme se sert de la même garniture et oublie une ligne, involontairement – comment donc ! – et sous les invitations d'usage à la messe nuptiale, on put lire : « Priez pour lui ! ».

(Morin, *Dictionnaire*, p.85-86).

- *Porcos* (pourceaux) pour « procos » (amants).

(Henri Estienne⁶⁵, *Artis typographiae guerimonia*, d'après René Billoux dans son *Encyclopédie chronologique*).

Jésus fit le miracle du vin... afin que fût plus complète la joie aux noces de son ami Cana.

(Charles Louis Philippe, *Aulée* ; [Paris ?], 1907).

- *Noix* pour « croix ».

Jésus est mort sur une noix.

(Morin, *Dictionnaire*, p.85).

- *Appartements* pour « ap[p]ontements ».

Le *Formidable* a quitté ses appartements.

(*Ibid.*)

- *Moralité* pour « mortalité ».

A Londres, nous avons enregistré, la semaine dernière, une décroissance sensible de la moralité.

(*Ibid.*)

« Toute sa vie elle vécut enceinte » aurais-je pu dire de ma voisine, que je vois encore, allant de son fauteuil à son lit, où elle mit au monde vingt et un enfants en dix-neuf ans, mais de Sainte-Thérèse qui *vécut en sainte*, allons donc !

- *Tire ton bas devant eux* pour « Tyr tomba devant eux ».

(Leclerc, *Op.cit.*, p .385).

Ceci me rappelle la classique : *Gall, amant de la reine alla, tour magnanime, galam[m]ent de l'arène à la tour Magne, à Nîmes.*

- *Tu marchais en pleine lumière* / dit Henri de Bornier⁶⁶ dans son Ode à Ronsard⁶⁷, *Et la victoire coutumière* / (Victoire, ta couturière) / *T'accompagna jusqu'au tombeau.*

Il faut vraiment être bien simple pour rapporter sérieusement – et y croire – pareille ânerie.

MASTICS

C'est à beaucoup près la plus amusante des fautes d'impression. Il y en a d'impayables !

Le metteur en pages, surtout dans les journaux, a devant lui toute la composition de son journal, en un paquet plus ou moins volumineux : ceux concernant les informations et les « chiens crevés » sont en général nombreux et fort courts. Le metteur, cependant, est souvent obligé de les couper en deux : commencée en bas de page une information se termine dans le haut de la colonne qui suit ; c'est l'occasion de mélanges effroyables. Mais c'est surtout l'occasion pour le canardier facétieux d'exercer sa verve inépuisable aux dépens du lecteur, car la plupart de ces mastics ahurissants relèvent de la malice du typo.

Sa Majesté a mandé hier M. Thiers et l'a chargé de la formation du nouveau cabinet. L'éminent homme d'Etat s'est empressé de répondre au roi :

« Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pouvoir vous tordre le cou comme à un poulet d'Inde ».

(*Le Constitutionnel*).

Ce crime de lèse-majesté résultait, on le vit tout de suite, d'une transposition de « paquets » : le metteur, après avoir placé dans sa galée le premier paragraphe, *Sa Majesté...*, l'avait maladroitement fait suivre du second paragraphe d'une information qui commençait ainsi :

L'assassin de la rue du Pot-de-Fer a été arrêté dans un mauvais lieu. Amené devant le juge d'instruction, le misérable a eu l'audace de s'emporter en grossières injures contre ce magistrat et de lui adresser ces paroles qui mettent à nu la plus noire conscience : « Je n'ai qu'un regret... »

Thiers, lui, n'eut qu'à s'excuser auprès du souverain.

« Le président (M. Fallières voyageant en Tunisie), ce soir, offre un dîner intime à la Résidence.

« Il reconnaît s'être occupé d'affaires de décorations, mais toujours pour rendre service et sans demander d'argent. Il déclare n'avoir jamais eu des diplômes de palmes académiques entre les mains. Quant aux diplômes du Nicham, « je les croyais, dit-il, absolument authentiques ».

Relaté par la *Dépêche de Toulouse*, 14 mai 1911)

Accusé de trafic de décorations ! Pauvre Armand, il ne lui manquait plus que ça !

Deux articles avaient été préparés pour un quotidien de New-York, l'un était le compte-rendu du dernier sermon d'un prédicateur célèbre ; l'autre le récit des méfaits d'un chien errant. Malheureusement le metteur en page mélangea la composition, et les lecteurs, ahuris, purent lire le lendemain l'effarante information que voici :

« Le Révérend James Thompson prêcha, dimanche dernier, devant une affluence considérable. C'était son dernier sermon, car, dans quelques semaines, il doit dire adieu à ses fidèles, les docteurs lui ayant ordonné le climat de l'Europe. Il exhorta ses frères et sœurs de la façon la plus émue, et, après avoir dit une prière de circonstance, il fit un saut terrible, tournoya plusieurs fois sur lui-même, puis il partit au galop par la rue Thimoty jusqu'à la rue Johnson. Au coin de la rue Benefit et du collège, deux gamins l'arrêtèrent et, après lui avoir attaché une casserole à la queue, le lâchèrent de nouveau. La foule se mit à sa poursuite, et ce fut une scène tumultueuse qui ne prit fin que lorsqu'un policeman l'eut tué d'un coup de revolver. »

(*The Printing Machinery Recorder*, d'après le *Courrier du Livre*, 1^{er} août 1911, p.720).

En voici un autre d'un genre un peu différent : il m'a été raconté par un ami, mort aujourd'hui, qui me l'a certifié authentique.

Il y a quelques années déjà, la visite à Paris d'un souverain étranger qu'accompagnait la reine, coïncida avec l'arrivée dans la capitale d'un convoi d'animaux exotiques offerts à notre jardin d'acclimatation. Ce fut pour la presse l'occasion d'une information sensationnelle, mais, grâce à un typo, elle le fut plus que de raison :

« Le roi et la reine de ..., écrivait le ... - je tais le titre par discrétion - sont arrivés hier à Paris, venant de Berlin.

« Ces deux animaux ont été aussitôt conduits au Jardin d'Acclimatation dont ils feront l'un des plus beaux ornements ».

Enfin, voici un dernier mastic, dont le genre se rapproche de l'anecdote new-yorkaise, mais qui est lyonnais, issu d'un grand journal qui en était coutumier :

« Hier a été célébré à l'église Saint-François le mariage de ..., fils de notre grand industriel, avec Mademoiselle de ... Remarqué dans le cortège... Après la cérémonie religieuse – ces deux imbéciles ont été conduits au poste de Bellecour où ils ont été interrogés, et de là à la prison Saint-Paul, où ils auront tout le temps de méditer sur la sottise de leur acte ». (Ils avaient, eux aussi, attaché une casserole à la queue d'un chien).

LES ERRATA

Ce sont les fautes qui ont motivé l'*erratum*.

Celui-ci date seulement du moment où l'imprimerie entra dans sa période active. Dans les manuscrits qui l'ont précédé, les fautes qui s'y étaient introduites, par l'étourderie ou l'ignorance des copistes, étaient corrigées sur place par le grattage.

Le premier *erratum* que l'on connaisse se trouve, je crois, dans l'édition du « Juvénal » annotée par Georges Merula et imprimée à Venise en 1478 par Gabriel Pierre ; « il ne comprenait pas moins de deux pages ».

On cite aussi l'*erratum* de la *Somme* de Saint-Thomas, que rédigea Garcia : il était si long qu'il fut imprimé à part en 1578.

C'est, dit Momoro qui commet lui-même une erreur en en parlant dans son *Traité*, « la ratification (rectification) des fautes qui se sont faites dans un ouvrage... ».

Peignot⁷⁵ est plus prolix : « on nomme ainsi, dit-il, une table des fautes, soit typographiques, soit autres, qui se trouvent dans un ouvrage, et qu'on imprime ordinairement à la fin du volume pour en avertir le lecteur et lui faciliter les corrections ».

« Dans les premiers moments de la typographie, les *errata corrigenda* n'étaient point imprimés ; les calligraphes ou enlumineurs (*miniatores*) faisaient les corrections à la main et dans le cours de l'ouvrage : c'est ce que l'on voit dans la Bible de Schoiffer de 1462 ; par exemple, dans le psaume 93, *Deus ultiorum Deus*, à ces mots *et vos stulti aliquando sapite*, on lit *stulte* (voir *ante*, p.) ; le correcteur a remplacé l'*e* par un *i*, et s'est servi d'encre rouge pour cette correction ».

On est fort surpris, en parcourant le *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés*, de constater que son auteur, Gabriel Peignot, ait négligé d'y consacrer un chapitre aux écrits censurés par le fait de ces erreurs que, sciemment ou non, commettent les typos dans leurs compositions, et que les auteurs « laissent passer » par négligence ou par inadvertance. Il n'a même pas relevé dans ses

commentaires le fait que bien souvent, parmi les sanctions sévères qui punissaient alors les délits d'opinion, se trouvaient les futiles motifs résultant de coquilles, de doublons ou d'interventions de mots, qui donnaient aux phrases incriminées un sens que leurs auteurs n'avaient sûrement pas voulu.

Et pourtant, elles durent être bien nombreuses les condamnations reposants sur de semblables raisons. N'a-t-on pas dit, en effet, que la mort ignominieuse d'Etienne Dolet⁷⁶, en 1546, sur le bûcher de la place Maubert, avait été due, *peut-être* à une coquille ? « Le 4 novembre 1544, la faculté de théologie de Paris étant assemblée, écrit Peignot, on lut un Dialogue de Platon intitulé AXIOCHUS, traduit en français par Dolet. Ce Dialogue fut vivement censuré, parce que le traducteur, au lieu de traduire un passage par « *après la mort tu ne seras rien* », s'avisait de le rendre ainsi « *après la mort, tu ne seras plus rien du tout* ». La faculté décida que cette addition, qui n'ajoutait rien, cependant à l'idée, qui n'en déformait point le sens, qui n'en aggravait nullement l'esprit, « sentait l'hérésie et était conforme à l'opinion des saducéens et des épicuriens » ; et pourtant, dit Boutmy, « peut-être cette addition n'était-elle qu'une malheureuse coquille ».

Peignot dit cependant, à propos de la Bible « faite sous la direction et par les ordres de Sixte-Quint », qu'« une grande rumeur » fut excitée dans l'église par cette bible, « à cause des fautes nombreuses qui en altéraient le texte ». On répara ces défauts, dit-il, « en faisant imprimer séparément, sur de petites bandes de papier, les mots qui avaient été défigurés, et en collant ensuite ces corrections sur les passages défectueux répandus dans le cours du volume ». Ces *passages défectueux* semblent bien n'avoir été que des fautes d'impression.

On se rend parfaitement compte, toutefois, en parcourant attentivement ce livre de Peignot, que, si cet auteur a remarqué au cours de ses ardues lectures des fautes d'impression – ce qui n'a pas dû manquer d'arriver plus d'une fois – ces bagatelles ne surent point retenir son attention ou qu'il dédaigna d'en parler. C'est à peine si, au sujet de l'*Histoire d'Espagne* du Père Mariana (Edition Bousquet de 1737-1739), il daigne nous signaler qu'elle « est pleine de fautes typographiques ».

LES DÉMÊLÉS DES LIBRAIRES AVEC LA CENSURE

Bien que les difficultés résultant pour les imprimeurs d'avoir consenti à publier, directement ou indirectement, pour eux ou pour leurs clients les libraires, des livres dont la matière déplut à la Censure, soient quelque peu étrangères à mon sujet, il est intéressant d'en dire deux mots.

« S'occuper des principaux ouvrages qui ont été condamnés au feu, supprimés ou censurés, c'est rassembler, dit Peignot, des matériaux pour l'Histoire des erreurs de l'esprit humain ; c'est marquer les écueils dangereux qu'il serait à souhaiter que tout écrivain eût la ferme résolution d'éviter lorsqu'il prend la plume ». Certes ! Mon ambition est moins haute, et il me

serait agréable de relever simplement le rôle joué par l'imprimeur dans la littérature qui eut le malheur d'encourir l'animadversion de l'autorité supérieure ». Car, telle est la tournure singulière des aspirations de l'homme, que seul le scandale attire son attention.

Témoin, ce qui arriva au livre de La Mothe Le Vayer¹⁰⁸, *Traité de la Vertu des Payens* : il ne se vendait pas, dit Peignot, et « le libraire en faisait des plaintes à l'auteur ». « Ne soyez pas en peine, lui dit celui-ci, je sais un secret pour le faire vendre », et « il alla solliciter l'autorité de défendre la lecture de son livre », bientôt « l'édition fut épuisée ».

Il semble que le premier livre qui ait suscité des inquiétudes à l'Université, jalouse de ses prérogatives, soit la Bible de Tyndall⁷⁸. Cette Bible que, dit Peignot, on pourrait appeler Tyndaliano-Coverdaliana, avait été premièrement publiée par extraits à Anvers et à Hambourg ; ce qui avait motivé la condamnation de son auteur au bûcher, 1536. Il en avait laissé une copie intégrale, que Jean Roger avait, sous le nom de Thomas Mathieu fait imprimer à Londres « aux frais du libraire Grafton⁷⁹ ».

Celui-ci, quelque temps plus tard, « voulant en faire une nouvelle édition » et « pensant qu'il l'obtiendrait à moins de frais à Paris », en obtint l'autorisation du roi par l'entremise de Cromwell, « lors ambassadeur » à Paris. L'inquisiteur général la censura à peine achevée, ce que voyant, éditeur, imprimeur et correcteur s'enfuirent, et la Bible fut « livrée aux flammes [»].

Elle parut à Londres en 1538 chez Grafton et Witchurchius, dans le format in-folio.

Ce fut Robert Estienne⁸⁰ qui le plus fut inquiet pour ses opinions religieuses et en fin de compte exilé à Genève.

Il avait, en 1545, publié à Paris la Bible de Léon de Juda⁸¹ avec des commentaires de Vatable⁸² : elle fut condamnée par la faculté le 5 mai 1548.

Dix ans plus tard, en 1554, il publia *Roberti Stephani specimen novarum glossarum ordinariorum in evangelium secundum Mattheum, Marcum et Lucam ex ecclesiasticis scriptoribus collectarum* : ce livre fut lui-même censuré et son imprimeur condamné au feu en effigie.

Il mourut à Genève en 1559.

En 1625, Théophile Viaud⁸³, publiait [à Paris ?] la deuxième édition de son *Parnasse des Poètes satyriques, ou Recueil de vers piquants et gaillards de notre temps*. D'autres éditions furent publiées à Lyon en 1630, en 1641, en 1651 et en 1668. Cette dernière fut « donnée par de Scudéry », qui en termina ainsi la préface : « De sorte que je ne fais pas difficulté de publier hautement que tous les morts ni tous les vivants n'ont rien qui puisse approcher des forces de ce vigoureux génie. Et si parmi les derniers il se rencontre quelqu'extravagant qui juge que j'offense sa gloire imaginaire, pour lui montrer que je le crains autant comme je l'estime, je veux qu'il sache que je m'appelle DE SCUDERY⁸⁴.

La première édition de ce livre était, dit Peignot, de 1622, et fut condamnée par arrêt du 19 août 1623.

Dix ans plus tard Jean du Verger de Mauranne⁸⁵ publiait à son tour *Petri Aurelie Theologi opera*, dirigé contre les jésuites et dont la troisième édition, « donnée aux frais du clergé », suscita à son imprimeur, Vitré⁸⁶, de sérieux ennuis : « un beau jour, écrit Peignot, il fut arrêté chez lui par le lieutenant criminel, et tous les exemplaires de cette édition furent saisis et transportés chez le chancelier ». Le clergé, de qui Vitré était l'imprimeur et qui était l'éditeur de ce livre, « alla porter des plaintes à ce magistrat », qui répondit que, aurait-il ces exemplaires, il ne s'en pourrait dessaisir, « ayant un ordre express du feu roi ⁸⁷ de les supprimer ». Sur quoi l'assemblée du clergé « ordonna que les œuvres de P. Aurélius seraient de nouveau imprimées à ses dépens par Vitré », pour « ne pas laisser perdre des ouvrages où l'autorité épiscopale était si vigoureusement défendue ».

Ce sont surtout les ouvrages de doctrine et d'exégèse qui excitèrent les sévérités de la Sorbonne. Mais les Testaments eux-mêmes n'y échappèrent point.

En 1671, le *Testamentum novum* en français, publié par le Père Amelote, « avait été bien reçu du public », sortant de pareilles mains ; mais, dit Peignot, « Daillé et Conrart, protestants, s'emparèrent de la traduction du Père oratorien, l'accommodèrent à leurs opinions en se servant de celle de Mons ». Ils en confièrent l'impression à Louis Vendôme, imprimeur à Paris, mais « elle fut supprimée aussitôt qu'elle vit le jour ».

Je viens d'écrire le nom *Testament de Mons* : il faut que j'explique :

Ce fameux ouvrage, écrit Dupin⁹², « n'a point été imprimé à Mons mais en Hollande » ; il est de M. de Sacy⁸⁹ et de M. de Maistre⁹⁰, son frère ; il aurait été retouché, dit Peignot, par Arnaud et Nicole. L'approbateur de l'ouvrage, Pontanus⁹¹, docteur de Louvain, « assure que la version française répond fidèlement au texte grec ». Néanmoins, le *Nouveau Testament*, imprimé à Mons, chez Migeot, en 1667, fut condamné par Clément IX, en 1668, comme « traduction téméraire, pernicieuse, différente de la Vulgate, et contenant des choses propres à scandaliser les simples ».

Un arrêt du Conseil d'État, du 22 novembre 1667, avait déjà « défendu à tous libraires et imprimeurs de vendre ou débiter la dite version, sous peine de punition ».

Le Père Pierre de Saint-Louis⁸⁸ était un auteur fameux pour son extravagance ; il se crut poète et ce fut bien dangereux.

En 1694, il publia à Lyon, chez Jean-Baptiste Deville, à la Science, rue Mercière, *la Magdeleine au désert de la Sainte-Baume en Provence, poème spirituel et chrétien en XII livres*. L'auteur, écrit Peignot, y prodigue l'esprit, le ridicule, les allusions burlesques, les hyperboles gigantesques et les métaphores bizarres, mais il ne dit pas s'il fut censuré comme *l'Eliade* du même auteur.

La Magdeleine coûta à ce dernier « cinq ans de travail » et « il le fit imprimer à Lyon » en 1694, mais « non pas sans difficultés ».

S'imaginerait-on que le doux Fénelon lui-même fut censuré ? Son admirable *Télémaque* éprouva, pour paraître, mille difficultés, et voici comment Peignot en raconte l [...]

« Un valet de chambre à qui Fénelon donnait à transcrire cet ouvrage en prit une copie pour lui-même. Il n'en fit imprimer d'abord furtivement qu'une petite partie ; et il n'avait encore que 208 pages sorties de dessous presse, lorsque l'ombrageux Louis XIV fit arrêter l'impression de cet ouvrage, et ordonna des visites très exactes chez les imprimeurs : on aurait anéanti ce chef d'œuvre s'il n'en avait existé qu'une copie. Les imprimeurs furent sévèrement punis ; les éditions clandestines furent confisquées et jetées au feu, toutes celles antérieures à 1720 sont incomplètes. Il n'a pas été permis d'y travailler en France, tant que Louis XIV a vécu : il y voyait sans doute le satire de son gouvernement... ».

C'est, semble-t-il, le dix-huitième siècle qui fut le plus sévère pour les livres. En 1700 déjà, l'avocat Claude Gilbert ayant fait imprimer l'*Histoire de Calejava ou l'Île des hommes raisonnables, avec le parallèle de leur morale et du christianisme*, l'imprimeur de ce livre, Jean Ressayre de Dijon, en « retrancha plusieurs endroits dangereux concernant le christianisme et le judaïsme ».

Malgré cette « émendation », l'auteur dut « brûler l'édition entière », sauf un exemplaire qui, à la vente du duc de La Vallière, en 1784, fut vendu 120 livres.

Les *Mémoires de l'origine, du progrès et de la condamnation du Quiétisme répandu [en] France*, cette hérésie qui consistait à « s'anéantir pour s'unir à Dieu dans un total oubli de soi », furent brûlés publiquement par la main du bourreau le 9 décembre 1733 ; trois libraires, chez qui l'on trouva un exemplaire de ce livre, furent « mis au pilori ».

L'année suivante l'*Histoire des Filles de la Congrégation de l'Enfance*, de l'avocat Reboulet⁹³, ancien jésuite, fut condamné au feu par le parlement de Toulouse, comme « contenant des faits faux et altérés ». L'arrêt reprochait notamment à Madame de Mondonville⁹⁴, fondatrice de cette œuvre pieuse, qu'elle « avait fait imprimer dans sa maison, par ses filles, plusieurs libelles contre la conduite du roi et de son conseil ».

Le livre de Dupin⁹⁵, réfutant l'ouvrage de Montesquieu, *De l'esprit des Lois*, fut « supprimé et brûlé par l'auteur, sur l'invitation de Madame de Pompadour » : la famille et les amis de Montesquieu s'étaient adressés à cette dernière, qui « fit venir Dupin et lui dit qu'elle prenait l'*Esprit des Lois* et son auteur sous sa protection » : on retira et l'on brûla l'édition, « sauf cinq ou six exemplaires » que le prote de l'imprimerie d'où elle était sortie « avait vendus, dans le temps, secrètement et par infidélité ».

En 1743, d'une autre histoire : Mills⁹⁷, gentilhomme anglais, en société avec Sellius⁹⁶ de Dantzig, ancien professeur à Halle, entreprit la traduction en français de l'Encyclopédie anglaise de Chambers. Ils s'adressèrent à André-François Lebreton, imprimeur à Paris. Celui-ci se chargea de remplir toutes les formalités préliminaires et d'obtenir en leur nom le privilège, mais une supercherie de Lebreton motiva un long procès criminel qui semble s'être terminé, vers 1750, dans la genèse de l'*Encyclopédie* de Diderot⁹⁸ et d'Alembert⁹⁹, qui est anglaise, comme on le voit.

En effet, aussitôt que Mills, découragé, fut repassé en Angleterre et que Sellius fut enfermé à Charenton, Diderot et d'Alembert prirent affaire à quatre imprimeurs : Briasson¹⁰⁰, Lebreton¹⁰¹, David¹⁰² et Durand¹⁰³ pour qu'ils entreprissent l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers*, immense entreprise au sujet de laquelle « les éditeurs éprouvèrent des contrariétés dès le commencement de l'impression » : à peine les

deux premiers volumes étaient-ils parus, en effet, qu'un arrêt du 7 février 1752 en suspendit la publication, « à cause des propositions hardies sur le gouvernement et des opinions très hasardées sur la religion que l'on y découvrit ».

La défense fut levée à la fin de 1753, reprise en 1757 après la parution de cinq nouveaux volumes, puis levée de nouveau grâce à l'intervention de Choiseul et de Malesherbes.

L'affaire de l'*Encyclopédie* était à peine assoupie quand parut *Emile ou de l'Education*, qui fut aussitôt censuré, lacéré et brûlé « dans la cour du Palais, au pied du grand escalier d'icelui », par l'exécuteur de la haute justice.

Le Contrat social, qui parut la même année, 1762, eut une édition lyonnaise imprimée par les soins du libraire lyonnais [... ?] de Ville, qui « fut arrêté et conduit à Pierre-Encyse¹⁰⁴, parce qu'on en avait trouvé chez lui une édition commencée ».

Deux ans après, Jean Noir de Cavariac était mis au carcan et banni à perpétuité pour avoir composé et publié un Appel à la raison des Ecrits et Libelles publiés contre les Jésuites. Son imprimeur lui-même, Jean-Augustin Grangé, fut « banni pour cinq ans ».

En 1763, Darigrand¹⁰⁵, avocat au Parlement de Paris, qui venait de publier *L'Anti-financier, ou Relevé de quelques-unes des malversations dont se rendent journellement coupables les Fermiers-généraux...*, était conduit à la Bastille, ainsi que son libraire Lambert.

En 1769 paraissait à Paris la *Philosophie de la Nature, ou traité de morale pour l'espèce humaine, tiré de la philosophie et fondée sur la nature* ; Delisle de Sales¹⁰⁶ en était l'auteur. Cet ouvrage, qui avait été approuvé par l'abbé Chrétien, censeur royal, fut dénoncé à l'Assemblée du Clergé, qui ne trouva rien de répréhensible dans les trois premiers volumes. En 1774 trois nouveaux volumes avaient paru, approuvés par Lebas, mais que dénonça « avec beaucoup de chaleur » Audran, conseiller au Châtelet. Cette fois, l'auteur « fut décrété de prise de corps et l'imprimeur d'ajournement personnel ».

Moins de dix ans plus tard, en juin 1777, le garde des sceaux proscrivait *Esprit de l'Abbé Raynal*¹⁰⁷, imprimé à Montargis par Lequatre, qui était destitué de son état, ainsi que les libraires de Paris qui vendaient le livre. Quant à l'auteur, du nom de Hédouin, on prétendit qu'il était fou, et que son livre « avait été composé par lui au château de Ham où il était enfermé ».

Je dois aussi consigner ici la mésaventure que subit dès sa parution en 1781 le Dictionnaire de Panckoucke³, *Encyclopédie méthodique des Arts et des Métiers* ; le chancelier en fit arrêter les deux premiers volumes et les fit déposer à la Bastille. Cependant, dès 1783, le nonce du pape à Vienne, par une lettre du 26 juillet, déclarait à l'abbé Bergier, « chargé de la partie de la théologie » dans le Dictionnaire, que « l'imprimeur Mansje avait déjà obtenu le privilège pour réimprimer la nouvelle Encyclopédie par ordre de matières ».

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DU MOT COQUILLE

- *Grand vocabulaire français*
- Encyclopédie
- François MOMORO⁸, *Traité élémentaire de l'Imprimerie, ou le Manuel de l'Imprimeur* ; Avec 36 planches en taille-douce, par Ant. Franç. Momoro. A Paris, Chez Veuve Tillard & Fils, Libraires, rue Pavée. St-André, N° 17. M.DCC.LXXXXIII.
- BERTRAND QUINQUET⁹, *Traité de l'Imprimerie*, [En épigraphe :] *Eh ! puissè-je à mon tour étendre les progrès / D'un Art qui de mon père exerça la constance, Et qui sut me charmer dès ma plus tendre enfance.* Didot. Fils Aîné, Epit. Sur les Prog. de l'Imp. A Paris, chez Bertrand Quinquet, imprimeur, rue Germain-l'Auxerrois, N° 53. An VII.
- Gabriel PEIGNOT, *Dictionnaire raisonné de Bibliologie, contenant l'explication des principaux termes relatifs à la Bibliographie, à l'art Typographique, à la Diplomatique, aux Antiquités, aux Bibliothèques anciennes et modernes, etc. etc. Supplément composé de plus de six cents articles nouveaux sur les matières énoncées ci-dessus, avec des corrections, des additions et des tables alphabétiques pour l'ouvrage entier ; le tout augmenté d'un Tableau synoptique de Bibliologie.* Par G. Peignot, Bibliothécaire de la Haute-Saône, membre de la Société libre d'émulation du Haut-Rhin. [En épigraphe :] *Indocte discant, et aurent meminisse periti.* A Paris, Chez Madame Villier, libraire, rue des Mathurins, N° 396. An XII.-1804.
- Henri BRUN, *Manuel pratique et abrégé de la Typographie française.* Par M. Brun. A Paris, Chez Firmin Didot père et fils, Libraires, rue Jacob, N° 24. 1825.
- Th. Lefèvre

- J. Claye, *Typographie. Manuel de l'Apprenti compositeur. Par Jules Claye, imprimeur.* [En épigraphe :] « *L'apprentissage est une œuvre capitale, irrémédiable si elle n'a pas été bien accomplie.* » Henri Fournier. Paris, J. Claye. Imprimeur-Libraire, 7, rue Saint-Benoît, 7. M DCCC LXXI.
- Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture
- Coquille (*L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1865 – 1881. *Passim*).
- Eugène BOUTMY¹¹, *Les Typographes parisiens, suivis d'un Petit Dictionnaire de la Langue verte typographique* par Eugène Boutmy, correcteur d'imprimerie. [En épigraphe :] Ridens. Paris, Chez l'auteur, 72, Rue Notre-Dame des Champs, et chez Joudé, libraire, 63 rue de Sèvres, 1874. Tous droits réservés.
- E. EGGER. *Histoire du Livre depuis ses origines jusqu'à nos jours, par E. Egger, membre de l'Institut, professeur à la faculté des Lettres. Quatrième édition.* Bibliothèque d'Education et de Recréation, J. Hetzel et C^{ie}, 18, Rue Jacob, Paris. Tous droits de traduction et de reproduction réservés.
- Émile LITTRÉ
- L'Intermédiaire
- H. BESCHERELLE. *Dictionnaire classique de la Langue française, le plus exact et le plus complet de tous les ouvrages de ce genre, et le seul où l'on trouve la solution de toutes les difficultés grammaticales et généralement de toutes les difficultés inhérentes à la langue française ; suivi d'un Dictionnaire géographique, historique, biographique et mythologique, par H. Bescherelle Jeune, officier d'Académie, membre de plusieurs Sociétés savantes, auteur du Dictionnaire des synonymes, etc. Cinquième édition.* Paris, Blond et Barral, Libraires -Editeurs, 4 rue Madame, et 50, rue de Rennes, 1885.
- Grande Encyclopédie
- Grand Dictionnaire universel
- Eugène BOUTMY, *Dictionnaire de la Langue verte des Typographes ;* Paris, 1878.

- Eugène BOUTMY, *Dictionnaire de l'Argot des Typographes, précédé d'une Monographie du Compositeur d'Imprimerie, et suivi d'un Choix de Coquilles typographiques célèbres ou curieuses*. Par Eugène Boutmy. Correcteur d'imprimerie. Paris, C. Marpon et E. Flammarion, Editeurs, 1 à 7, galeries de l'Odéon, et rue Racine, 26. 1883.
- Eugène MOUTON. *L'art d'écrire un Livre, de l'imprimer et de le publier, par Eugène Mouton*. Paris, H. Welter. Libraire – Editeur. 59, rue Bonaparte, 59. 1896.
- Coquille (*L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1881, XIV, 68, 205, 245, 303, 461 ; 1891. XXIV, 227).
- Arnould LOCARD¹, *Recherches historiques sur la Coquille des Imprimeurs* ; Par Arnould Locard (Tiré à 100 exemplaires). Lyon, Alexandre Rey, imprimeur de l'Académie, 4, rue Gentil, 4. 1892.
- Olivier THÉODORE⁶⁸, la Coquille typographique (*L'intermédiaire des Imprimeurs*), juillet et août 1892. Pp.
- Émile DESORMES⁶⁹, Fautes et Coquilles (*Archives de l'imprimerie*, décembre 1898, p.45).
- J. S., Histoire d'une Coquille (*Archives de l'Imprimerie*), mars 1901, p.124.
- Edmond MORIN, *Dictionnaire typographique* par Edmond Morin ; Lyon, Typographie et Lithographie Léon Sézanne, 75, rue de la Buire, 75. MDCCCIII.
- L.E. BROSSARD. *Le Correcteur typographe, Essai historique, documentaire et technique*. Tours. Imprimerie E. Arrault et C^{ie}. 6, rue de la Préfecture, 6. 1924.
- E. LECLERC. De la Correction
- E. C. (*Coquilles typographiques* recueillies par) ; Paris, Bernardin-Béchet, ante 1919.

- Edmond MORIN¹³, typographe, *la Coquille* [En épigraphe :] *Au peu d'esprit, que le bonhomme avait, L'esprit d'autrui par complément servait. Il compilait, compilait, compilait.* Voltaire. Thorigny, Villa la Semeuse. 1909.
- À propos de Coquilles (*Courrier du Livre*, septembre 1910, p. 678).
- Coquilles (*Courrier du Livre*, août 1911, p.720).
- Des Fautes typographiques (*Annuaire de l'Imprimerie*, 1920, p.380).
 - Des Fautes typographiques. De la Coquille particulièrement (*Annuaire de l'Imprimerie*, 1920, p.380).
- Clément-Janin⁷⁰, *Coquilles ou Bourdons, ou de la Pureté des Textes* ; Bruxelles, 1928.
- Albert Cim⁵⁷, Coquilles typographiques (*Bulletin de l'Union des Maîtres-Imprimeurs de France*, mars 1928, p.
- Marius Audin, la Coquille (*Le Crapouillot*, 1929, p.).
- Coquilles célèbres (*Bulletin de l'Union des Maîtres-Imprimeurs de France*, juin 1922, p.).
- Albert CIM, *Le Livre, Historique – Achat – Classement – Usage et Entretien*. [En épigraphe :] *Ne séparons pas l'amour des livres et l'amour des Lettres. III. Fabrication : Papier, Format, Impression. Illustration. Reliure* ; Paris, Ernest Flammarion, Éditeur, 26 rue Racine, 26. 1923. Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays, p.200.
- Émile Chautard. *Glossaire typographique, comprenant les mots classiques, ceux du langage ouvrier consacrés par l'usage, comme les nouveaux qui le seront demain, avec les poésies et chansons de métier, l'ensemble présenté par René-Louis Doyon.* Edition Denoël.

- René Billoux. *Encyclopédie chronologique des Arts graphiques, pour le 500^e anniversaire de l'Invention de l'Imprimerie, par Gutenberg* ; [Paris], 1940.

NOTES

1. Arnould Locard, né à Lyon le 8 décembre 1841, ingénieur, malacologiste ; mort à Lyon le 28 octobre 1904.
2. Adolphe Pictet, sur qui je n'ai pu trouver aucun détail biographique.
3. Charles Joseph Panckoucke, né à Lille en 1736, imprimeur, libraire et homme de lettres ; mort à Paris en décembre 1798.
4. Etienne Gabriel Peignot, né à Arc en Barrois en 1767, bibliographe ; mort à Dijon en 1849.
5. Emile Littré, né à Paris le 1^{er} février 1801, grammairien ; mort à Paris le 3 juin 1881.
6. H. [...] Bescherelle jeune, continuateur du Dictionnaire de [...] Bescherelle.
7. Dominique Martin Fertel, né à Saint-Omer en 1672, auteur typographique ; mort en la même ville en 1752
8. Antoine François Momoro, né à Besançon en 1756, imprimeur à Paris, mort guillotiné en cette ville en 1794.
9. N [...] Bertrand Quinquet, né [...], imprimeur à Compiègne, puis à Paris ; mort en 1808.
10. Jules Alexandre Saturnin Claye, né à Paris le 11 mai 1806, imprimeur à Paris ; mort dans cette ville le 8 juillet 1886.
11. Eugène Boutmy, [professeur ?] de l'Université, correcteur d'imprimerie à Paris.

12. Pierre Larousse, né à Torcy (Yonne) en 1817, grammairien et lexicographe ; mort à Paris en 1875.
13. Edmond Morin, né à la Chapelle Saint-Denis le 19 octobre 1866, typographe à Paris ; mort à Thorigny (Haute-Marne) le 13 août 1938.
14. Henri Fournier, né à La Roche-Corbon (Indre-et-Loire) le 19 novembre 1800, imprimeur à Paris ; mort à La Roche le 12 mars 1888.
15. Emile Leclerc, né à Paris en 1857, typographe à Paris ; mort en cette ville le 6 mars 1932.
16. Louis E. Brossard, né à Chemillé-sur-Dême le 16 octobre 1870, imprimeur à Tours ; mort à Châtelaudren le 8 juin 1939.
17. [...]
18. Émile Chautard,
19. Pierre Chastain, dit « Dauphin », imprimeur à Lyon, 1562 ; mort à Lyon en août 1595, inhumé le 10 dans l'église de Confort.
20. Aimé Marie Émile Vingtrinier, né à Lyon en 1812, imprimeur en cette ville, où il est mort le 8 avril 1903.
21. Jean-Baptiste Monfalcon, né à Lyon en 1792, médecin, bibliothécaire de la ville de Lyon, où il mourut en 1874.
22. Jean Fradin, né vers 1525, imprimeur à Lyon ; mort en cette ville avant le 21 décembre 1566.
23. Guillaume Rouillé, né vers 1518 à Dolus en Touraine, libraire à Lyon ; mort en cette ville le 18 ou le 20 juin 1589.
24. Jacques de Savoie, duc de Nemours, gouverneur du Lyonnais, 1562 ; mort à la bataille de Dreux le 19 décembre de cette dite année.
25. Jean Sala, conseiller de ville, capitaine de la Ville, 1516-1522.
26. Jean Perron, garde du maître des ports et imprimeur à Lyon, ... 1566 ...
27. Véricel.
28. Alain Henri Louis Julien Baudrier, né à Trévoux le 19 octobre 1860, bibliographe ; mort à Lyon le 16 mai 1915.
29. Guillaume Testefort, imprimeur à Lyon, ... 1566 ; mort avant 1587.
30. Paul Auguste Albret, né à Pierre-Bénite en 1794,, historien et bibliophile ; mort à Marseille en 1880.
31. Pierre Ferdelat, imprimeur à Lyon, mort après 1602.
32. Claude Bouilland, imprimeur à Lyon, ... 1578.

33. Louis Benoît Perrin, né à Lyon le 22 floréal an IX, imprimeur en cette ville, où il est mort, rue du Plat 19, le 7 avril 1865.
34. Jean Louis Antoine Coste, né à Lyon le 2 juin 1784, magistrat, bibliophile ; mort en la même ville le 5 mai 1851.
35. Louis [...] Garon, né à Genève en 1580, auteur des *Plaisants Devis* de 1601 ; mort vers 1635.
36. Charles de Neufville, seigneur de Villeroi, marquis d'Hélincourt, gouverneur de Lyon, 1608 ; mort [à Lyon ?] le 16 janvier 1642.
37. Antoine Péricaud, né à Lyon le 4 décembre 1782, historien et bibliophile ; mort en la même ville le 25 octobre 1867.
38. Claude Bréghot du Lut, né à Montluel le 11 octobre 1784, magistrat, historien, mort à Lyon le 30 novembre 1849.
39. Louis Blanc, né à Madrid en 1812, publiciste et historien ; mort à Cannes en 1882.
40. Jérôme Cardan, né à Pavie en 1501, médecin et mathématicien ; mort à Rome en 1576.
41. Michel de Vascosan, né à Amiens, imprimeur à Paris, 1530 ; mort en 1576.
42. Pierre Schoiffer, né à Gernsheim, associé de Gutenberg ; mort vers 1502.
43. Jean Laurent Janszoon, né vers 1370, coster, c'est-à-dire marguillier à Haarlem, inventeur présumé de la gravure des textes sur bois.
44. Jacques Sacon, né à Romano de Piémont vers 1472, imprimeur à Lyon vers 1496 ; mort [à Lyon ?] vers 1528-1529.
45. Les Lorilleux sont une dynastie de fabricants d'encre d'imprimerie, établie à Paris, rue Suger 7.
46. Pierre Didot, III, p.
47. Jérôme Bonaparte, né à Ajaccio en 1784, maréchal de France, 1850, gouverneur des Invalides, 1848 ; mort à Vilgénis, en 1860.
48. François Guizot, né à Nîmes en 1787, historien et homme d'Etat ; mort à Val-Richer, en 1874.
49. René Billoux, dit « Renbil », né à Dijon le 22 janvier 1870, typographe, administrateur du Bulletin des Maîtres-Imprimeurs de France.
50. Jean-Baptiste Alphonse Karr, né à Paris en 1808, littérateur ; mort à Saint-Raphaël en 1890.
51. Roustan. Est-ce le mamelouk de Napoléon I^{er} ?

52. Jean-Jacques de Cambacérès, né à Montpellier en 1753, jurisconsulte conventionnel ; mort à Paris en 1824.
53. Emmanuel Joseph Sieyès, né à Fréjus en 1748, prêtre et publiciste ; mort à Paris en 1836.
54. Charles [...] Crapelet, né à Lévecourt le 3 novembre 1762, imprimeur à Paris où il est mort le 19 octobre 1809, ou son fils Georges.
55. Camille [...] Flammarion, né à Montigny le Roi (Haute-Marne) en 1842.
56. Emile [...] Souvestre, né à Morlaix en 1806, littérateur ; mort à Paris en 1854.
57. Albert Cimochoowski, dit « Cim », né à Bar-le-Duc le 22 octobre 1845, auteur typographique ; mort à Paris le 8 mai 1924.
58. Jean Gigoux, né à Besançon en 1806, peintre d'histoire ; mort à Paris en 1894.
59. Robert Estienne, né à Paris en 1503, imprimeur à Paris puis à Genève, où il est mort en 1559.
60. Albéric Second, né à Angoulême en 1816, romancier et auteur dramatique ; mort à Paris en 1887.
61. Claude Fleury, né à Paris en 1640, précepteur des Enfants de France, avocat au parlement, 1658, prêtre 1667 ; mort en la même ville en 1723.
62. Bonaventure des Périers, né à Arnay-le-Duc au XV^{ème} siècle, valet de chambre de Marguerite de Navarre ; mort par suicide en 1544.
63. François duc de Malherbe, né à Caen en 1555, poète ; mort en 1628.
64. Sainte Ursule, fille, dit-on, d'imprimeur de Grande Bretagne, fut martyrisée à Cologne au V^e siècle, avec sa compagne Undecimille, ce qui a fait dire qu'elle mourut avec onze mille martyres.
65. Henri Estienne, né à Paris en 1528, imprimeur à Paris ; mort à l'Hôtel-Dieu de Lyon en 1598.
66. Henri de Bornier, né à Lunel en 1825, poète dramatique ; mort à Paris en 1901.
67. François Ponsard, né à Vienne (Isère) en 1814, poète dramatique ; mort à Paris en 1867.
68. Olivier Théodore, né à Chartres en 186[?] ; correcteur puis directeur de l'Imprimerie Rey, à Lyon, où il mourut.
69. Claude Émile Desormes, né à Chaumont le 25 avril 1860, typographe, directeur de l'École Gutenberg, à Paris ; mort à Bourg la Reine en mars 1923.
70. Michel Hilaire Clément-Janin,

71. Valérien Flavigny, né à Laon au début du XVII^e siècle, professeur d'hébreu au Collège de France ; mort à Paris en 1674.
72. Guy Michel Le Jay, né en 1588, à Paris, avocat au parlement ; mort doyen de Vézelay en 1674.
73. Dom François Armand Gervaise, né à Paris (ou à Tours) vers 1660, carme déchaussé puis abbé de la Trappe ; mort en 1751[1761 ?].
74. N... Suger, né à Saint-Denis (à Tours ou à Saint-Omer) au XI^e siècle, abbé de Saint-Denis, 1122 ; mort en 1152 [1151 ?].
75. Étienne Gabriel Peignot, né à Arc en Barrois en 1767, bibliographe ; mort à Dijon en 1849.
76. Étienne Dolet, né à Orléans en 1509, imprimeur à Lyon ; mort à Paris, supplicié, en 1546.
77. Jean Mariana, né à Talavera en 1537, jésuite et historien ; mort en 1624.
78. Guillaume Tyndall, mort en 1536.
79. Richard Grafton, imprimeur et historien anglais ; mort vers 1615.
80. Robert Estienne, III,
81. Léon de Juda, né en Allemagne en 1482, fameux hérétique : mort en Suisse en 1542.
82. Vatable, V, note 59.
83. Théophile Viaud, ou de Viau, né à Clérac en Agenais en 1590, poète ; mort à Paris en 1626.
84. Georges de Scudéry, né au Havre vers 1601, écrivain ; mort à Paris en 1667.
85. Jean du Vergier de Hauranne, dit Abbé de Saint-Cyran, né à Bayonne en 1581, théologien ; mort le 11 octobre 1642.
86. Antoine Vitré, né avant 1600, imprimeur à Paris ; mort dans cette ville en 1674.
87. Louis XIII.
88. Pierre de Saint-Louis (Barthélemy), né à Valréas en 1626, carme, poète ; mort en 1712.
89. Louis Isaac Lemaistre de Saci, né à Paris en 1613, prêtre, directeur des religieuses de Port-Royal ; mort en 1684.
90. Antoine Lemaistre, né à Paris en 1608, avocat au parlement ; mort à Port-Royal des Champs en 1658.
91. Sans doute, Jacques Pontanus, né à Bruck (Bohême) en 1542, jésuite, philologue ; mort à Augsbourg en 1626.

92. Louis Ellies Dupin, né en Normandie en 1657, docteur de Sorbonne, professeur du collège royal ; mort en 1719.
93. Simon Reboulet, né à Avignon le 9 juin 1687, avocat dans cette ville où il mourut le 27 février 1752.
94. Jeanne de Juliard, femme puis veuve de Mondonville ; morte à Coutances en 1703.
95. Claude Dupin, né à Châteauroux vers 1700, fermier général ;
Mort à Paris en 1769.
96. Godefroi Sellius, né à Dantzig au début du XVIII^{ème} siècle, professeur à l'université de Gueltingue puis à celle de Halle ; mort à l'hospice de Charenton en 1767.
97. John Mils, gentilhomme anglais, de qui Sellius fut l'associé.
98. Denis [...] Diderot, né à Langres en 1730, philosophe ; mort à Saint-Pétersbourg en 1784.
99. Jean [...] Le Rond d'Alembert, trouvé en 1817 sur les marches de l'église Saint-Jean Le Rond, géomètre mathématicien ; mort à Paris en 1783.
100. Briasson
101. André François Lebreton, né à Paris le 2 septembre 1708, imprimeur libraire à Paris, où il mourut le 4 octobre 1779.
102. Michel Antoine David, imprimeur à Paris.
103. Laurent Durand, imprimeur à Paris.
104. Château de Pierre-Scize, à Lyon.
105. N... Darigrand, avocat au parlement de Paris ; mort en 1771.
106. Jean-Baptiste Claude Isoard, dit Delisle de Sales, né à Lyon en 1745, écrivain, membre de l'Institut ; mort à Paris en 1816.
107. Guillaume Thomas François Raynal, né à Saint-Geniez en Rouergue le 11 mars 1713, jésuite puis prêtre desservant ; mort à Chaillot en 1796.
108. François de La Mothe Le Vayer, né à Paris en 1588, philosophe et écrivain ; mort en 1672.
109. Émile Egger, VII, note 139 [?].

